

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط

ⴰⵎⵏⴰⵔⴰⵏ ⴰⵙⴰⵎⴰⵏ ⴰⵏⵏⵉⵙⵓⵏ ⴰⵏⵏⵉⵙⵓⵏ ⴰⵏⵏⵉⵙⵓⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger Tétouan Al Hoceima

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

PROVINCE DE TETOUAN



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان والسكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

SERIE PROVINCIALE

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
1. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION.....	7
1.1. ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION	9
1.2. POPULATION SELON LE SEXE ET L'AGE	9
1.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION	13
1.4. FECONDITE.....	16
2. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	19
2.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	21
2.2. SCOLARISATION.....	23
2.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans	23
2.2.2. Niveau d'étude de la population.....	23
3. L'ACTIVITE ECONOMIQUE	27
3.1. PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	27
3.2. POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION	29
4. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION	33
4.1. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE.....	34
4.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	37
4.2.1. Type d'habitat.....	37
4.2.2. Ancienneté du logement.....	38
4.2.3. Statut d'occupation	38
4.2.4. Occupation des logements	39
4.2.5. Equipement des logements	40
4.2.6. Mode d'évacuation des eaux usées	42
4.2.7. Autres équipements.....	43
4.2.8. . Distance à la route goudronnée	44
Liste des Tableaux.....	45
Liste des graphiques.....	47
Concepts et définitions.....	49
Tableaux statistiques : Données provinciales.....	53
Tableaux statistiques : Données communales.....	63

Introduction

Le recensement général de la population et de l'habitat demeure la principale source en matière de données sur la population au Maroc. De par ses caractéristiques spécifiques notamment l'exhaustivité, le recensement est la seule opération permettant de fournir des données démographiques et socio-économiques sur la population habitant des espaces les plus fins du Royaume.

Le Maroc a connu, depuis l'Indépendance, la réalisation de six recensements. Le premier était en 1960 et le dernier en 2014. A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des différentes phases de sa réalisation. Le RGPH 2014, lui aussi, a connu des innovations particulièrement en matière d'exploitation. A cet effet, le HCP a mis de nouveaux services aux utilisateurs du RGPH 2014, notamment :

- Une base de données des indicateurs du RGPH 2014 : l'ensemble des indicateurs issus du RGPH 2014 et relatifs aussi bien à la démographie, l'éducation, l'alphabétisation, l'activité, le handicap qu'aux conditions d'habitation des ménages, sont ainsi déclinés selon les niveaux géographiques (régions, provinces, préfectures, communes et centres urbains), le milieu de résidence (urbain ou rural) et le sexe (masculin ou féminin) et peuvent être téléchargés par les utilisateurs au niveaux des unités territoriales de leur choix et dans des fichiers numériques au format Excel ;
- Une cartographie thématique interactive des données du RGPH 2014 : Il s'agit d'un outil permettant aux utilisateurs d'élaborer leurs propres cartes thématiques dans un environnement attrayant et convivial. Cet instrument offre, ainsi, aux utilisateurs la possibilité de mener, à distance, leurs propres analyses spatiales des données issues du RGPH 2014, déclinées selon les différentes subdivisions territoriales nationales (régions, provinces ou communes) et ce à travers une combinaison des opportunités du Système d'Information Géographique (SIG) et l'utilisation d'images satellitaires de très haute résolution dans les travaux cartographiques.

Dans un contexte national marqué par la régionalisation avancée et l'engagement du Maroc à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD), le HCP se devait exploiter toutes les opportunités opérationnelles qu'offrent les dernières générations des technologies de gestion et de traitement de l'information pour répondre aux besoins des décideurs publics et privés, à tous les niveaux du territoire national, en matière d'information économique, sociale et culturelle.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la publication par la DRTTA de ce rapport, qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la PROVINCE de t2TOUAN émanant du RGPH 2014.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques ;
- L'éducation et l'analphabétisation de la population ;
- Les caractéristiques de l'activité économique ;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

Ce schéma d'analyse s'est attaché à dégager les tendances des phénomènes étudiés grâce à la comparaison des résultats de 2014 avec ceux de 2004 et à mettre l'accent sur les disparités aussi bien entre les deux sexes qu'entre les deux milieux de résidence.

CHAPITRE I :
CARACTERISTIQUES
DEMOGRAPHIQUES DE LA
POPULATION

1. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

1.1. Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2014, 550 374 habitants¹ ont été recensés au niveau de la province de Tétouan contre 478 214 habitants au RGPH 2004, soit un accroissement global de 15,1%.

La répartition de cette population selon le milieu de résidence révèle une province à prédominance urbaine, puisque le taux d'urbanisation a culminé à 72,3%, dépassant celui relevé en 2004 où il était de 70,7%.

Tableau 1: Population de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM ² (%)
Urbain	338 219	397 973	1,64
Rural	139 995	152 401	0,85
Ensemble	478 214	550 374	1,42
Taux d'urbanisation	70,7	72,3	-

En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la province s'est accrue au rythme de 1,42% par an durant la période intercensitaire (2004-2014), une progression qui reste sensiblement inférieure à celle constatée au niveau régional (1,49%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la province a progressé de 1,64% par an, au moment où la population rurale n'a augmenté que de 0,85% par an. Alors qu'au niveau régional, les populations urbaine et rurale se sont accrues respectivement aux rythmes annuels de 2,45% et 0,21%.

1.2. Population selon le sexe et l'âge

La population de la province de Tétouan est constituée de presque autant d'hommes que de femmes avec une très légère prédominance des hommes, puisque 50,2% de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 101 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence. En effet, si ce rapport confirme la sensible prépondérance du sexe féminin en milieu urbain en s'établissant à environ 99 hommes pour 100 femmes, il est par contre de 105 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 26,7% des habitants de la province ont

¹ Il s'agit de la population légale

²Taux d'Accroissement Annuel Moyen

moins de 15 ans, 63,6% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 9,7% ont 60 ans et plus.

Tableau 2 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et dans la province

Groupes d'âges	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima		Province de Tétouan	
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 - 14 ans	33,2	28,2	30,1	26,7
15 - 59 ans	59,1	63,4	61,1	63,6
60 ans et +	7,7	8,4	8,8	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, l'on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité et celle de troisième âge aux dépens de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014, et d'autre part traduit le vieillissement de la population.

Ce changement relatif est constaté également en comparant les proportions en question à celles relevées pour l'ensemble de la région en 2014, où le poids de la population âgée de 15 à 59 ans et celui de la population âgée de 60 ans et plus se sont accrus pour s'établir à 63,4% et 8,4% respectivement.

Tableau 3: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe au RGPH 2014

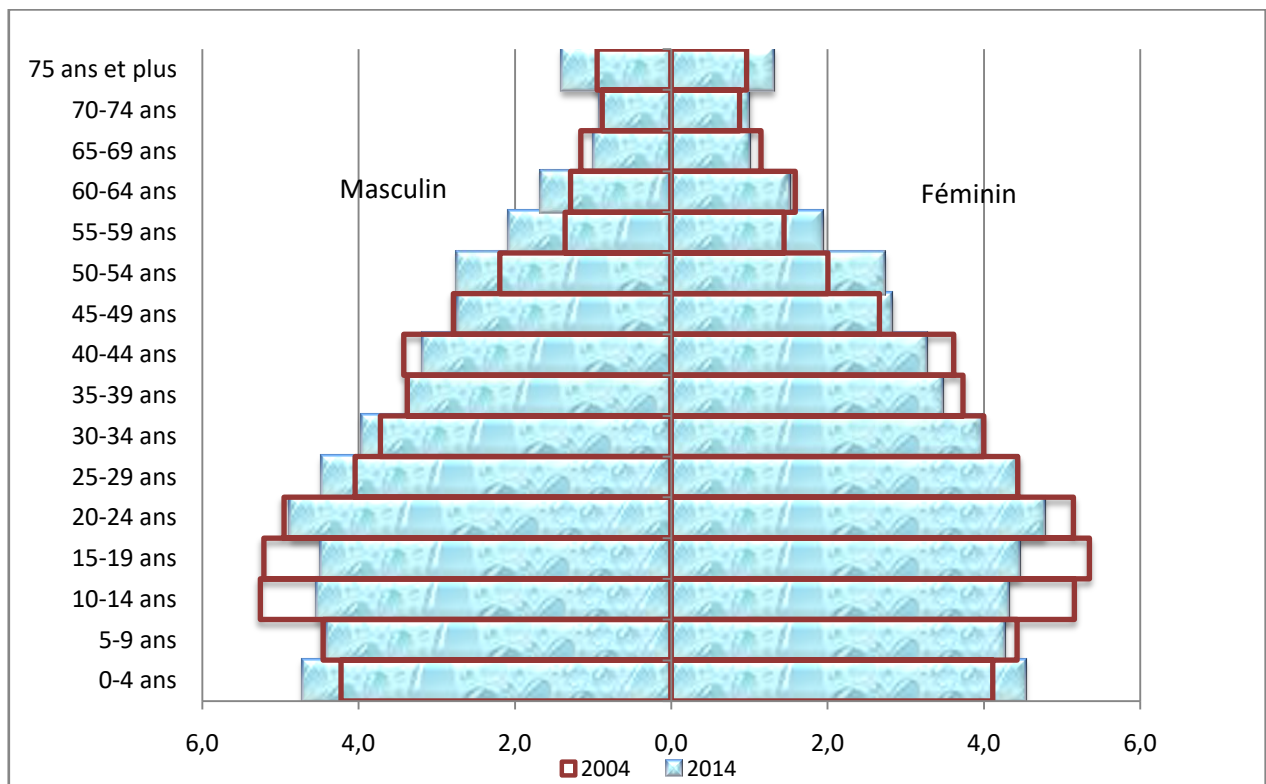
Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 4 ans	25 722	24 755	50 477	4,7	4,5	9,2
05 - 9 ans	24 048	23 318	47 366	4,4	4,3	8,7
10 - 14 ans	24 680	23 615	48 295	4,5	4,3	8,8
15 - 19 ans	24 438	24 395	48 833	4,5	4,5	8,9
20 - 24 ans	26 570	26 150	52 720	4,9	4,8	9,6
25 - 29 ans	24 390	24 235	48 625	4,5	4,4	8,9
30 - 34 ans	21 520	21 703	43 223	3,9	4,0	7,9
35 - 39 ans	18 323	19 007	37 330	3,3	3,5	6,8
40 - 44 ans	17 335	17 825	35 160	3,2	3,3	6,4
45 - 49 ans	14 804	15 453	30 257	2,7	2,8	5,5
50 - 54 ans	14 915	14 908	29 823	2,7	2,7	5,5
55 - 59 ans	11 269	10 578	21 847	2,1	1,9	4,0
60 - 64 ans	9 025	8 286	17 311	1,6	1,5	3,2
65 - 69 ans	5 336	5 471	10 807	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	4 930	5 440	10 370	0,9	1,0	1,9
75 ans et +	7 560	7 172	14 732	1,4	1,3	2,7
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	74 450	71 688	146 138	13,6	13,1	26,7
15 - 59 ans	173 564	174 254	347 818	31,7	31,8	63,6
60 ans et +	26 852	26 369	53 221	4,9	4,8	9,7
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Total	274 866	272 311	547 177	50,2	49,8	100,0

La pyramide des âges, qui en donne l'illustration, prend d'allure d'une pyramide « as de pique » au niveau de la province de Tétouan.

Ainsi, avec un sommet plus large en 2014 qu'au 2004, on estime une hausse de l'espérance de vie durant la période intercensitaire.

Cependant, on observe un élargissement au niveau de la base de la pyramide qui dénote un accroissement de la natalité, soit un changement du comportement de la population de la province de Tétouan vis-à-vis de la fécondité.

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la province de Tétouan aux RGPH 2004 et 2014



Contrairement au phénomène de la baisse de la fécondité qui a pris une envergure nationale depuis les années 60, la population de la province de Tétouan reprend la natalité. Dans ce sens, la question centrale qui se pose est si cette reprise est-t-elle accidentelle ou durable ?

Sur le plan statistique, l'analyse devrait être complétée en tenant compte de plusieurs facteurs démographiques et économiques. Au niveau démographique, on pourrait penser au recul de l'âge au premier mariage des femmes, donnant ainsi une large période féconde pour les femmes. Au niveau économique, on estime que plus la population jouit d'un bien-être notamment économique, plus elle a tendance à procréer. On parle alors d'une élasticité de la natalité. Elle est extrêmement basse dans la période défavorable, et exceptionnellement élevée dans la période d'optimisme et de plein emploi.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi, etc.

C'est dans ce sens, si l'effectif de la population en âge d'activité (50 à 59 ans) est une donnée requise pour les décideurs en matière d'emploi. Pour le domaine de l'éducation, les données les plus demandées sont relatives à la population en âge de scolarisation, particulièrement celle en âge préscolaire de (5-6 ans) et scolaire (7-18 ans). Cependant, pour le domaine de la santé, on aurait besoin de toute la structure, mais spécifiquement la population qualifiée de vulnérable telle la population féminine en âge de procréation (15-49 ans) et la population de troisième âge (60 ans et plus).

Tableau 4: Population de la province selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence

Groupes fonctionnels d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
âge préscolaire (5-6 ans)	11 703	6 302	18 005	13 287	6 573	19 860
âge scolaire (7-18 ans)	83 134	40 137	123 271	76 703	18 757	95 460
âge d'activité (15-59 ans)	216 135	74 368	290 503	257 237	90 581	347 818
3 ^{ème} âge (60 ans et plus)	30 383	11 455	41 838	39 572	13 648	53 220
Age fécond (15-49 ans)	95118	31464	126582	106 814	37 439	144 253

La population en âge préscolaire compte 19 860 enfants en 2014, ce qui représente 3,6% de la population provinciale. La répartition par milieu de résidence montre que plus des deux-tiers de cette catégorie réside en milieu urbain.

La population en âge scolaire s'élève à 95 460 enfants, soit un effectif presque cinq fois plus que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

Le poids de ces deux indicateurs a relativement diminué entre 2004 et 2014 au profit des populations, en âge d'activité et ceux de 3^{ème} âge, qui se sont accrues respectivement de 57 315 et 11 382 personnes au cours de la période intercensitaire.

La population en âge d'activité s'élève en 2014 à 347 818 habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la province 199 359 d'habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime le rapport de dépendance à près de 57%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, est passé respectivement entre 2004 et 2014 de 41 838 à 53 220 habitants dont 74% résident en milieu urbain en 2014.

Quant au nombre de femmes en âge fécond, il s'élève à plus de 144 mille, ce qui représente 53% de la population féminine de la province. Cet effectif a enregistré une

augmentation de 14% par rapport au RGPH 2004, un constat qui pourrait justifier la nouvelle forme de la pyramide des âges, caractérisée par une reprise de natalité.

1.3. Statut matrimonial de la population

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes mariées, avec 54,5% de la population, les personnes célibataires occupent le second ordre avec 38,6% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 5,2% et 1,7% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des mariés au détriment de celle des personnes célibataires.

Tableau 5: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	48,2	37,4	42,7	44,2	33,0	38,6
Marié	50,1	50,7	50,4	53,9	55,0	54,5
Divorcé	0,6	2,2	1,4	0,9	2,5	1,7
Veuf	1,1	9,7	5,4	1,0	9,5	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (44,2% contre 33,0%). Cet écart de plus de 10 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté, par ailleurs, que le veuvage concerne beaucoup moins les hommes (1,0%) que les femmes (9,5%). Plusieurs facteurs peuvent justifier cette situation, notamment la surmortalité masculine et le remariage des hommes. Aussi, le remariage des divorcés, plus au moins aisé pour les hommes, expliquerait l'écart observé pour les divorcés des deux sexes: 0,9% chez les hommes contre 2,5% chez les femmes.

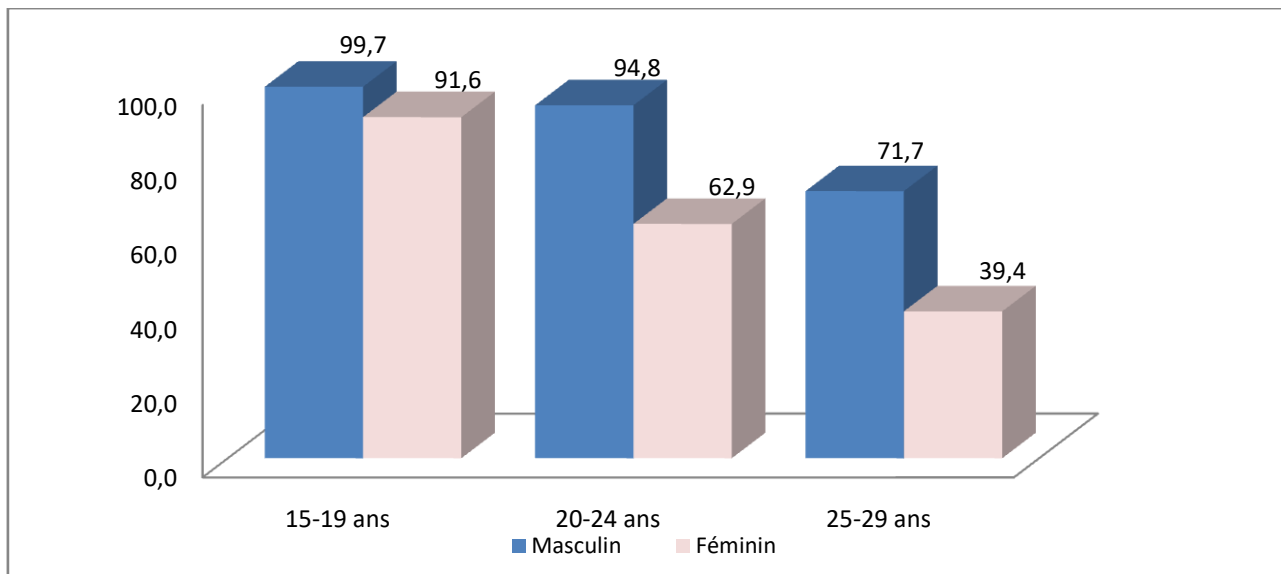
Le tableau 6, retraçant les proportions des célibataires âgés entre 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirme le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quelque soit le milieu de résidence. Ainsi, 60,6% des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont déjà mariées contre 28,3% des hommes du même groupe d'âges. Cette observation est aussi vraie en examinant les données du RGPH 2004.

D'autre part, la baisse des proportions des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans entre 2004 et 2014, confirme que la population a tendance à se marier d'avantage. En d'autres termes, et en raison de plusieurs facteurs, la nuptialité de la population a connu une augmentation nette durant la période intercensitaire.

Tableau 6: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu et sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain						
- Masculin	99,5	95,7	77,3	99,8	95,2	72,9
- Féminin	94,1	71,4	48,0	92,2	64,6	39,7
- Total	96,7	83,4	61,9	96,0	79,8	56,3
Rural						
- Masculin	99,3	91,7	67,1	99,7	93,7	68,7
- Féminin	91,6	62,9	41,7	90,3	58,8	38,7
- Total	95,5	77,4	54,6	95,0	76,9	54,0
Ensemble						
- Masculin	99,4	94,6	74,5	99,7	94,8	71,7
- Féminin	93,3	69,1	46,4	91,6	62,9	39,4
- Total	96,4	81,7	60,0	95,7	79,0	55,6

Figure 2: Pourcentage des célibataires selon les groupes d'âges et le sexe, RGPH 2014



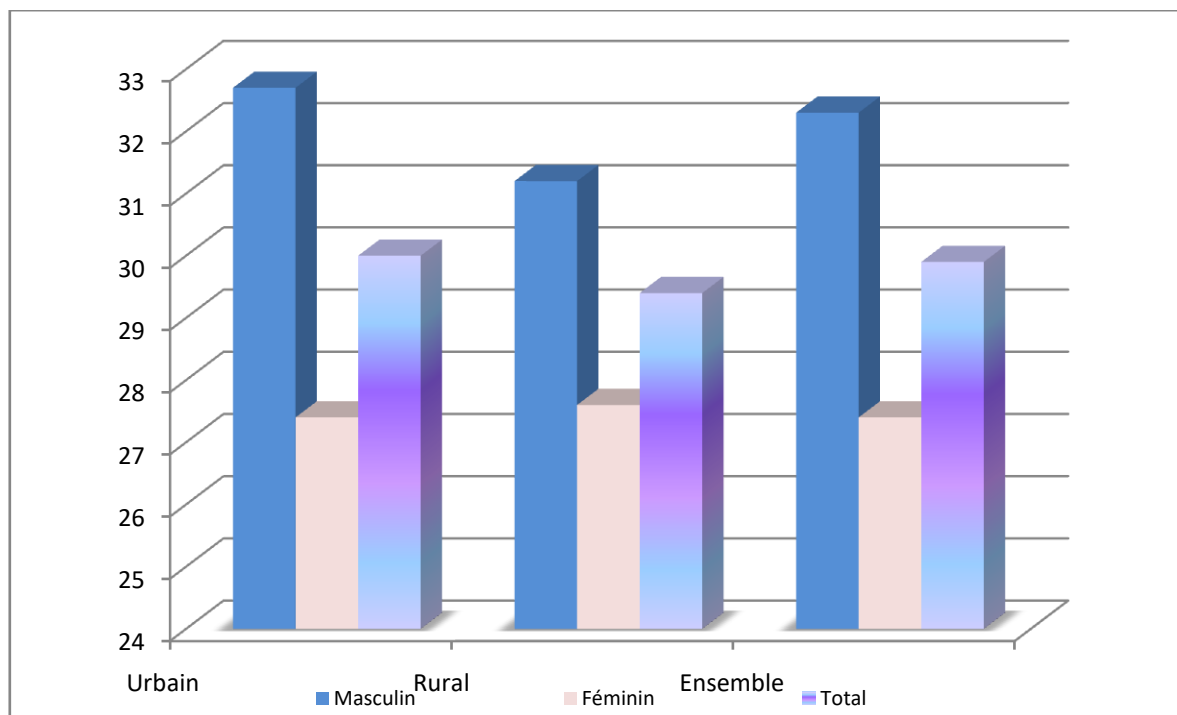
L'âge moyen au premier mariage a reculé dans la province en passant de 30,5 ans en 2004 à 29,9 ans en 2014. Ainsi, l'âge d'entrée en première union a diminué durant la dernière période intercensitaire de 28,4 à 27,4 ans chez les femmes, et de 32,8 ans à 32,3 ans chez les hommes. Ce déclin de l'âge au premier mariage est observé uniquement en urbain milieu, par contre au milieu rural on constate une légère hausse.

Tableau 7: Age moyen au premier mariage dans la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu /sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	33,5	28,9	31,1	32,7	27,4	30,0
Rural	30,7	26,8	28,8	31,2	27,6	29,4
Ensemble	32,8	28,4	30,5	32,3	27,4	29,9

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 4,9 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait à 5,3 ans en milieu urbain en 2014 et à 3,6 en milieu rural.

Figure 3: Age moyen au premier mariage dans la province en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe



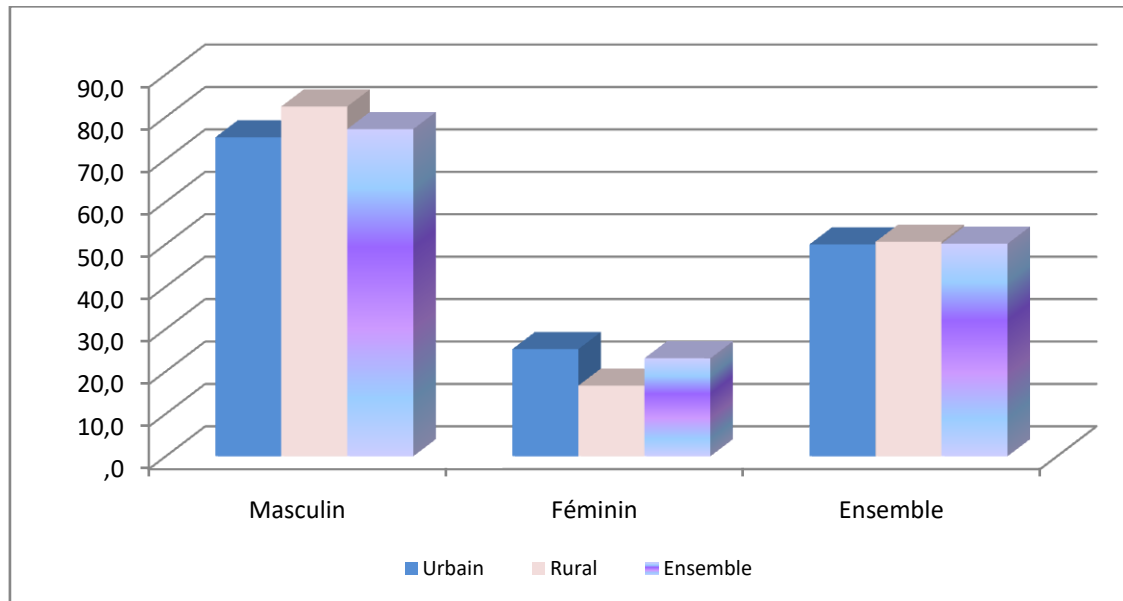
Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 92,6% de la population totale finit par se marier avant 55 ans, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Toutefois, des écarts importants sont relevés par milieu de résidence, puisque le taux de célibat à 55 ans en milieu urbain dépasse du double celui enregistré en milieu rural: 8,3% et 3,8% respectivement.

Tableau 8: Taux de célibat (en %) à 55 ans dans la province aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,7	3,8	4,5	8,1	4,8	7,4
Féminin	3,5	1,7	3,1	8,6	2,7	7,4
Ensemble	4,1	2,7	3,8	8,3	3,8	7,4

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans dans la province au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence



Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré entre 2004 et 2014 pour cette catégorie de la population. En terme chiffré, ce taux a presque doublé en passant de 3,8% à 7,4%, la même tendance étant observée tant chez les hommes que chez les femmes.

1.4. Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation, lequel est saisi à travers les taux de fécondité générale par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la province, cet indice s'élève à 2,1 enfants par femme, 2,0 enfants en milieu urbain et 2,5 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité presque similaires de ceux enregistrés au niveau régional, puisque ces indices s'y sont établis 2,2 enfants par femme dans l'ensemble, 2,1 en milieu urbain et à 2,4 en milieu rural.

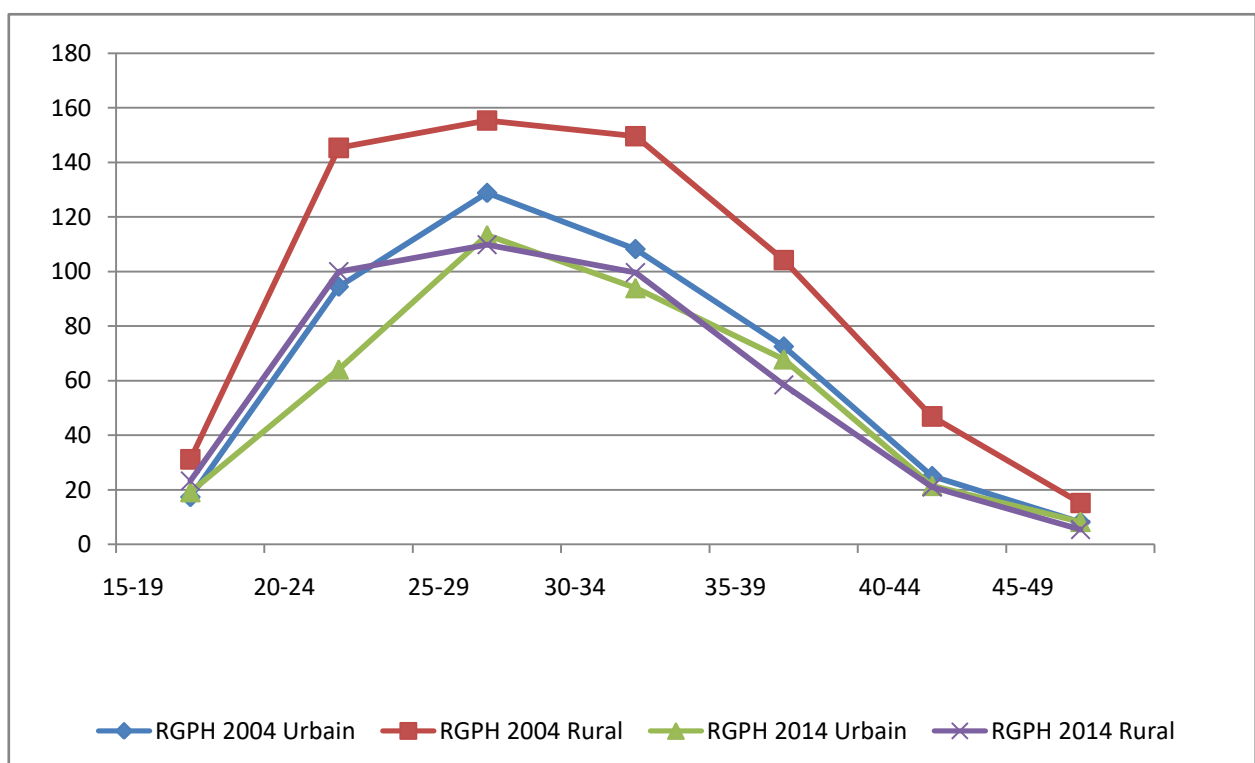
Tableau 9: Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la province selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	10,1	16,2	11,9	13,5	18,1	15,0
20-24 ans	66,8	124,7	82,7	67,0	99,2	76,1
25-29 ans	107,7	167,8	122,9	100,4	121,7	106,2
30-34 ans	108,7	160,9	121,0	97,6	114,1	101,9
35-39 ans	74,5	137,2	87,7	71,3	85,9	74,8
40-44 ans	29,5	72,0	38,6	31,8	44,1	34,5
45-49 ans	9,7	23,7	12,6	9,3	15,9	10,6
ISF	2,0	3,5	2,4	2,0	2,5	2,1

Au vu des niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la région aurait chuté de 13%, suite, essentiellement à la baisse en milieu rural de l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 3,5 enfants en 2004 à 2,5 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse a touché les femmes quelque soit leur groupe d'âges à l'exception des groupes d'âge 15-19 ans aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, expliquant un changement dans le calendrier de fécondité dans les deux milieux de résidence.

Figure 5: Taux de fécondité (en %) des femmes de la province en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014



CHAPITRE II :
LES CARACTERISTIQUES DE
L'EDUCATION

2. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

2.1. L'aptitude à lire et à écrire

Selon les données du RGPH 2014, 123 770 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province de Tétouan, ce qui y porte le taux d'analphabétisme à 27,5% contre 38,2% en 2004. Cette notable amélioration de plus de 10 points est due essentiellement aux efforts déployés dans la lutte contre ce phénomène. Toutefois, il est à noter que relativement à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, la province de Tétouan enregistre un taux inférieur à la moyenne régionale établie à 31%.

Ceci dit, et comme il ressort de la lecture du tableau 10, des différences de niveaux importants sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes. En effet, le taux d'analphabétisme féminin double celui des hommes avec 36,9% et 18,2% respectivement. De même, 45,2% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 21,1% des citadins.

Tableau 10: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH de 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,2	48,4	27,2	12,6	33,0	18,2
Féminin	39,4	76,7	49,1	29,5	58,0	36,9
Ensemble	29,5	62,2	38,2	21,1	45,2	27,5

Figure 6: Taux d'analphabétisme dans la province au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

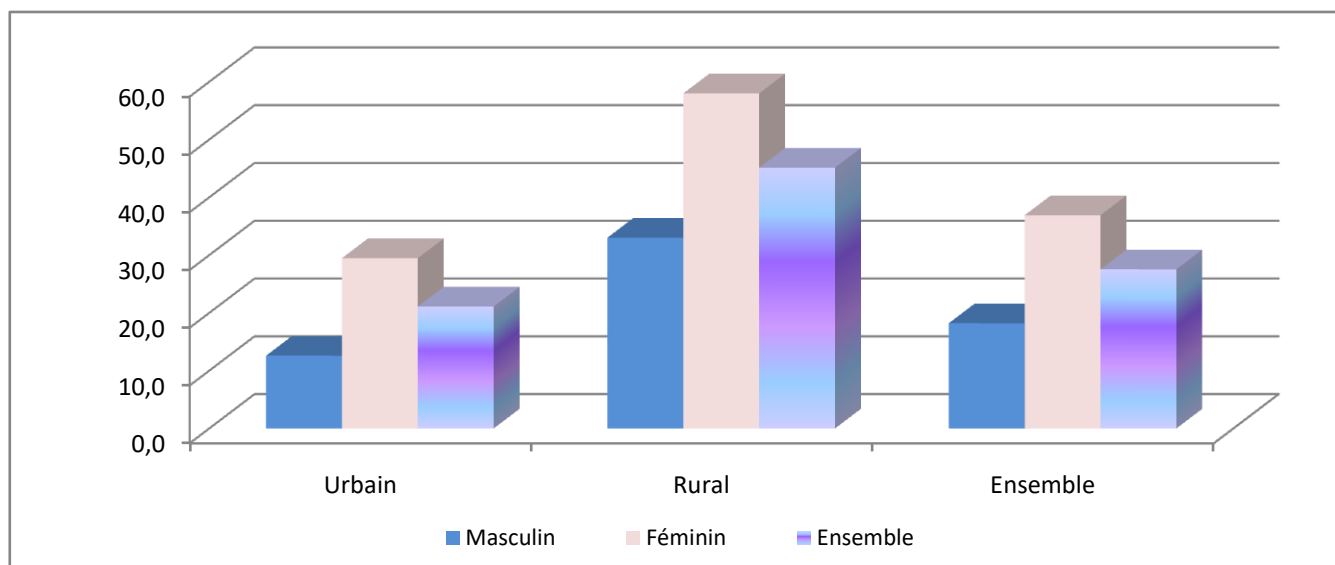


Tableau 11: Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	11,9	16,7	14,3	3,6	3,9	3,7
15 - 24 ans	18,7	31,2	25,0	8,1	12,1	10,1
25 - 34 ans	25,6	46,3	36,3	14,7	30,8	22,7
35 - 49 ans	32,1	61,2	46,8	22,0	47,2	34,8
50 ans et plus	45,7	85,4	65,6	34,2	71,1	52,5
Ensemble	27,2	49,1	38,2	18,2	36,9	27,5

Examinés selon les grands groupes d'âges (tableau 11), on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges, mais beaucoup plus, souvent deux fois supérieurs, les femmes que les hommes en 2014. De même, ce phénomène s'accroît avec l'âge, puisqu'il s'élève de 3,7% pour les âgés de 10 à 14 ans jusqu'à 52,5% pour le groupe d'âges 50 ans et plus.

A ce propos, il convient de noter l'effort considérable qui a été consenti dans le domaine de la scolarisation des enfants durant la période intercensitaire 2004-2014, et qui a eu comme effet la réduction du taux d'analphabétisme des âgés de 10 à 14 ans de 14,3% en 2004 à 3,7% en 2014, soit une baisse relative d'environ 74,1%.

Pour ce qui est des langues lues et écrites, le RGPH 2014 dévoile que 29,1% savent parler et écrire l'arabe seul, et plus du quart de la population connaissent en plus de l'arabe, le français aussi. De même, 14,7% de la population savent lire et écrire au moins une troisième langue autre que l'arabe et le français.

La comparaison des données des deux derniers recensements montre une nette amélioration de la connaissance des langues en matière de lecture et d'écriture. En effet, une augmentation de 3,8 points entre 2004 et 2014 a concerné la proportion des personnes lisant et écrivant l'arabe seul. Une autre amélioration est aussi notée pour la connaissance d'une troisième langue autre que l'arabe et le français avec une proportion s'élevant de 9,9% en 2004 à 14,7% en 2014.

Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe

Langues lues et écrites	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	27,2	49,1	38,2	18,2	36,9	27,5
Arabe seul	33,3	17,4	25,3	36,0	22,2	29,1
Arabe, français	26,9	23,5	25,2	27,8	25,1	26,5
Arabe, français et autres	10,8	9,0	9,9	15,2	14,1	14,7
Arabe, autres sauf français	1,5	0,8	1,2	2,3	1,3	1,8
Autres cas	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2. Scolarisation

2.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 94,6% des enfants de la province de Tétouan fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, le même taux a été enregistré dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Cependant, si ce taux est relativement identique pour les deux sexes, il accuse par milieu des niveaux inégaux; 98,2% des enfants en milieu urbain contre 87,3% en milieu rural, soit plus que 10 points de différence.

Tableau 13: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	98,1	87,1	94,4
Féminin	98,4	87,4	94,7
Ensemble	98,2	87,3	94,6

Bien que ces chiffres donnent lieu à une forte scolarisation des enfants, de grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale à celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité d'instruire leurs enfants. Et c'est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural du Royaume.

2.2.2. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des enfants ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

Le RGPH 2014 montre que 28,2% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, un taux qui reste aligné au taux d'analphabétisme enregistré dans la même province (27,5%). De larges disparités sont observées entre les milieux puisque ce même taux s'élève à 44,5% en milieu rural soit le double de celui enregistré en milieu urbain (22,2%).

Ce pourcentage a diminué de 10 points durant la période intercensitaire 2004-2014, passant ainsi de 38,3% à 28,2%. Cette amélioration révèle explicitement les effets des politiques qu'entame l'Etat en matière de scolarisation.

Concernant la population âgée de 10 ans et plus et ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 7,9% ont déclaré avoir fréquenté le préscolaire, un taux qui est beaucoup pertinent en milieu rural qu'en milieu urbain avec 16,6% et 4,7% respectivement. 27,1% de la population étudiée a fréquenté les classes

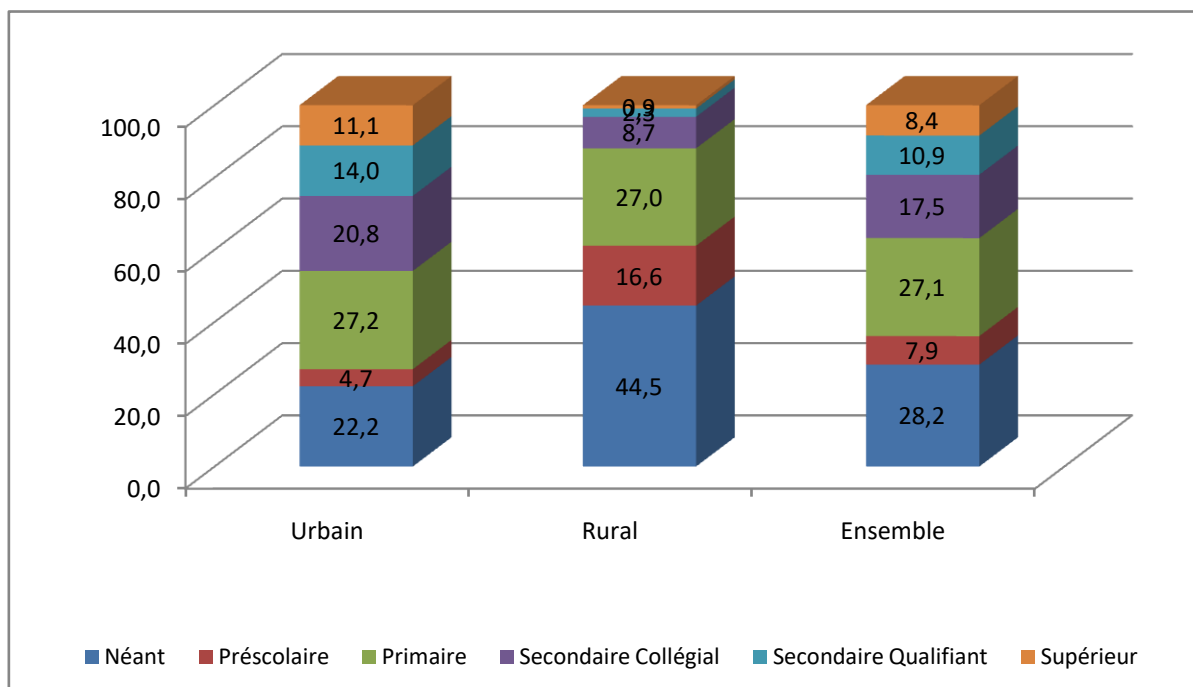
primaires et 17,5% ont fréquenté les classes au niveau collégial. Celles ayant le niveau secondaire ou supérieur représentent respectivement 10,9% et 8,4%.

Le milieu rural accuse encore un retard en matière de niveau d'étude puisque seulement 8,7%, 2,3% et 0,9% de la population âgée de 10 ans et plus ont pu atteindre respectivement le niveau collégial, secondaire et supérieur.

Tableau 14: Répartition (en %) de la population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Niveau d'étude	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,7	61,9	38,3	22,2	44,5	28,2
Précolaire	5,0	11,5	6,8	4,7	16,6	7,9
Primaire	29,6	18,6	26,7	27,2	27,0	27,1
Secondaire collégial	17,9	5,0	14,4	20,8	8,7	17,5
Secondaire qualifiant	10,4	1,7	8,1	14,0	2,3	10,9
Supérieur	7,4	1,3	5,8	11,1	0,9	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 7: Population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014



CHAPITRE III :
L'ACTIVITE ECONOMIQUE

3. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

3.1. Participation à l'activité économique

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, recensée en 2014 au niveau de la province, a atteint l'effectif de 202 074 actifs, dont 74% résident en milieu urbain.

Tableau 15: Répartition de la population de la province selon le type d'activité et le milieu de résidence au RGPH 2014

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Actif	148 531	53 543	202 074
Inactif	246 318	98 785	345 103
Ensemble	394 849	152 328	547 177

La répartition par sexe de la population active de la province permet de dévoiler la prédominance masculine, en effet plus des trois quarts des actifs sont des hommes (76,9%). Ce pourcentage est de 74,4% en milieu urbain et de 83,8% en milieu rural. En d'autres termes, sur 10 personnes actives, presque 8 sont des hommes.

Tableau 16: Répartition (en %) de la population active de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	74,3	25,7	100,0	74,4	25,6	100,0
Rural	73,5	26,5	100,0	83,8	16,2	100,0
Ensemble	74,0	26,0	100,0	76,9	23,1	100,0

Entre 2004 et 2014, on constate au milieu urbain une stagnation de la répartition de la population active selon le sexe, alors que cette situation s'inverse en milieu rural puisque le poids des hommes actifs a augmenté au détriment de celui des femmes.

Compte tenu des effectifs de la population active présentés en haut, le taux d'activité, qui exprime le rapport de la population active à la population totale âgée de 15 ans et plus, s'élève par conséquent à 50,1% dans la province de Tétouan, à 49,9% en milieu urbain et à 50,6% en milieu rural.

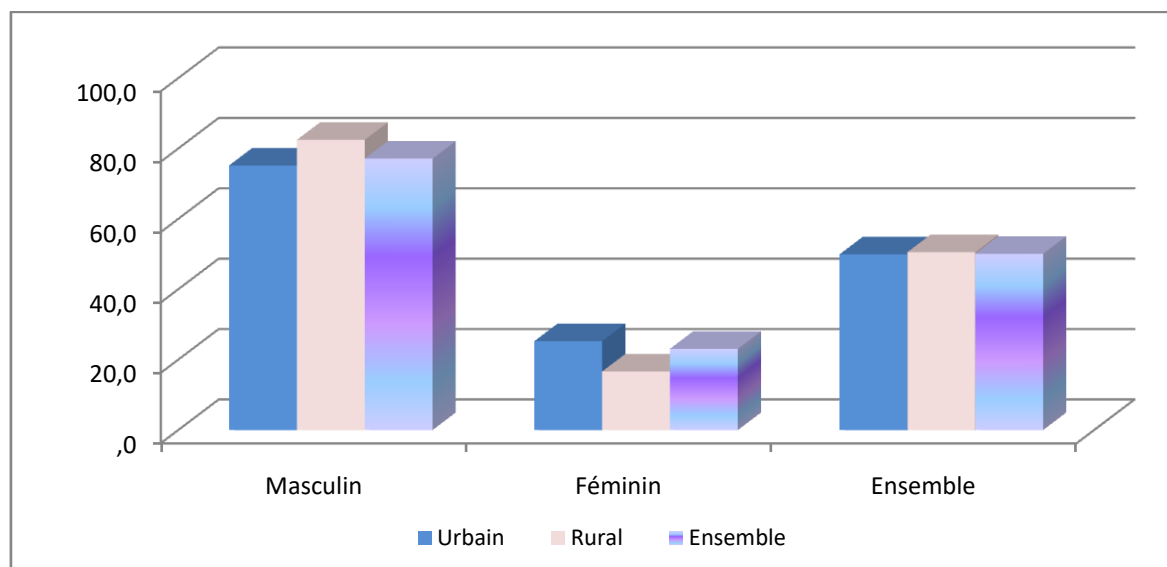
Tableau 17: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	78,0	25,8	51,3	75,2	25,3	49,9
Rural	85,7	32,4	59,7	82,5	16,7	50,6
Ensemble	80,1	27,5	53,5	77,1	23,1	50,1

Cependant, ces taux sont beaucoup plus élevés chez les hommes que chez les femmes quelque soit le milieu de résidence, puisqu'il est respectivement de 75,2% et 25,3%, en milieu urbain et de 82,5% et 16,7% en milieu rural. Au niveau de l'ensemble de la

province, ces indicateurs passent de 77,1% chez les hommes à 23,1% chez les femmes, ce qui revient à dire que les hommes actifs seraient, en terme relatif, presque quatre fois plus que les femmes actives.

Figure 8: Taux d'activité(en %) de la population de la province selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014



Durant la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'activité au niveau de la province a régressé, en moyenne, d'environ 3 points, cette régression a touché aussi bien les hommes que les femmes.

Par ailleurs, l'examen de ces mêmes taux calculés par groupes d'âges quinquennaux, permet de constater que l'activité au niveau de la province est marquée par sa précocité, puisque 27,5% des personnes âgées entre 15-19 ans au moment du RGPH 2014 ont déclaré être déjà actives à ces âges, particulièrement les jeunes hommes. Leur taux d'activité s'élève à 40,3% pour les jeunes hommes contre seulement 14,7% pour les jeunes femmes.

Tableau 18: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	55,0	29,7	42,3	40,3	14,7	27,5
20-24 ans	81,2	36,3	58,5	76,0	26,9	51,7
25-29 ans	93,9	36,7	64,4	92,9	32,4	62,7
30-34 ans	96,9	31,9	63,6	95,8	30,4	63,0
35-39 ans	97,4	29,7	62,4	96,2	28,7	61,8
40-44 ans	97,6	28,1	62,2	95,8	28,2	61,5
45-49 ans	95,4	24,2	60,8	95,4	26,7	60,3
50-54 ans	93,7	20,8	59,1	91,2	23,0	57,1
55-59 ans	89,0	16,6	52,0	83,4	17,1	51,3
60 ans et plus	40,1	7,5	23,6	37,0	5,5	21,4

Il est à signaler aussi que l'activité dans la province atteint son maximum de 96,2 % chez les hommes âgés entre 35-39 ans et 32,4 % chez les femmes d'âge compris entre 25-29 ans, par ailleurs il est constaté que l'activité se prolonge même au-delà de 60 ans particulièrement chez les hommes avec un taux d'activité atteignant 37%.

3.2. Population active selon la situation dans la profession

L'examen de la répartition de la population active occupée (AO) et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) fait ressortir que c'est le statut de salarié qui domine dans la province avec 55,9% de l'ensemble des actifs considérés. Les actifs travaillant pour leur propre compte occupent la deuxième position avec 30,8%, arrivent ensuite les aides familiales avec 7,5%. Quant au statut d'employeur, il ne représente qu'une part minime de cette population avec 2,8%.

Toutefois, cette structure analysée par milieu de résidence présente des réalités tout à fait différentes : dominance des salariés en milieu urbain (65,5%) et des indépendants en milieu rural (41,6%).

Concernant les employeurs, ils sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 19: Répartition (en %) de la population (AO et CH2) de la province selon la situation dans la profession et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Situation dans la profession	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,3	1,4	2,1	3,4	1,1	2,8
Indépendant	30,5	35,5	32,1	26,7	41,6	30,8
Salarié	61,2	22,8	49,1	65,5	30,5	55,9
Aide familiale	4,3	39,3	15,4	1,1	24,2	7,5
Apprenti (*)	0,8	0,8	0,8
Autre	1,6	1,0	1,4	2,4	1,8	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) La modalité « apprenti » est incluse dans « autre » au RGPH 2004

Par ailleurs, on constate des changements importants dans le statut d'aide familiale qui a été réduit de moitié entre 2004 et 2014, cette diminution va profiter aux différents statuts notamment ceux d'employeur et salarié enregistrant une augmentation respective de 33,3% et 13,8%.

CHAPITRE IV :
MENAGES ET CONDITIONS
D'HABITATION

4. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

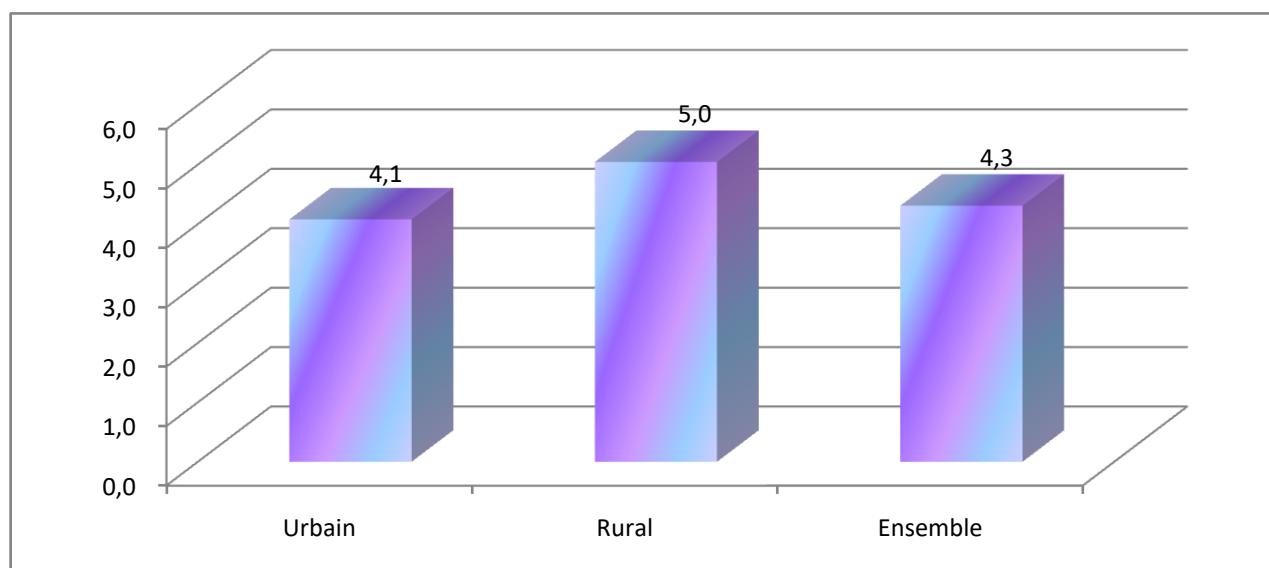
Le RGPH 2014, révèle que la province de Tétouan compte 126 969 ménages, dont 96 784 recensés en milieu urbain et 30 185 en milieu rural, soit des proportions respectives de 76,2% et 23,7% de l'ensemble des ménages.

Tableau 20: Effectif des ménages de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM ³ %
Urbain	72 421	96 784	2,94
Rural	24 514	30 185	2,10
Ensemble	96 935	126 969	2,74

En terme d'accroissement annuel moyen des ménages durant la période intercensitaire 2004-2014, il est remarqué que le taux en question a enregistré une augmentation à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 2,74% et 1,42%, ce qui a fait passé la taille moyenne de 4,9 à 4,3 personnes par ménage en dix ans.

Figure 9: Taille moyenne des ménages de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014



Selon le milieu de résidence, et comme il est constaté pour l'ensemble du pays, les ménages ruraux sont souvent d'une taille moyenne relativement plus importante que les ménages urbains : 5,0 personnes contre 4,1 personnes par ménage.

Ces précisions étant faites, nous examinerons dans ce qui suit le portrait démographique et socio-économique des chefs de ménages ainsi que leurs conditions d'habitation.

³Taux d'Accroissement Annuel Moyen

4.1. Caractéristiques des chefs de ménage

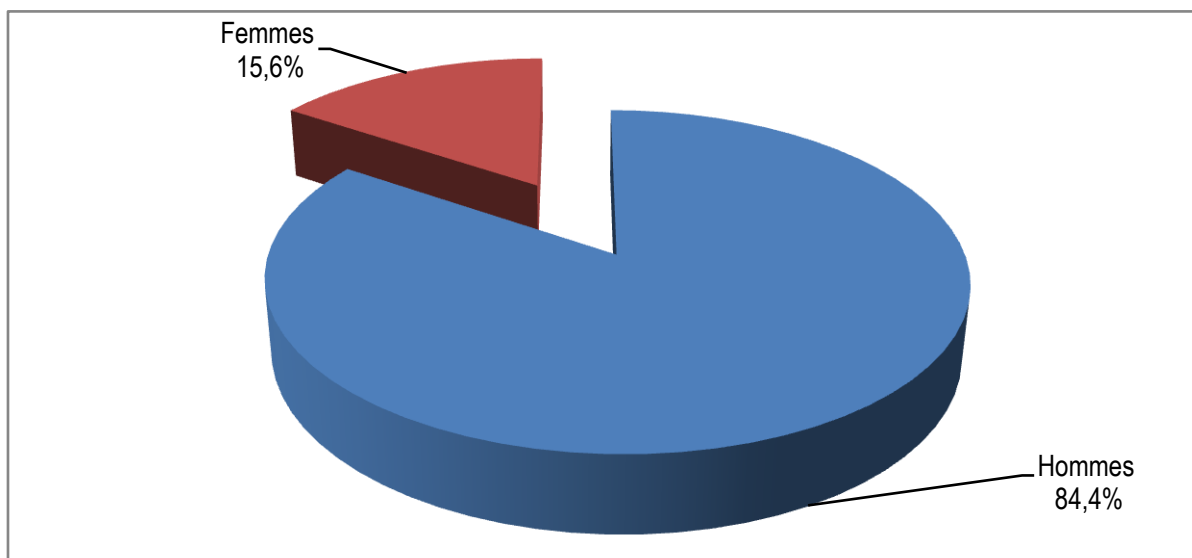
Selon les résultats du RGPH 2014, à peine 15,6% des ménages de la province sont dirigés par des femmes contre une large proportion, de l'ordre de 84,4%, dirigés par des hommes. La prédominance de ces derniers prévaut aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec des proportions respectives de 82,3% et de 91,0%.

Comparée aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate que la structure des ménages selon le sexe du chef de ménage n'a pratiquement pas changé durant la période intercensitaire.

Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	82,6	90,9	84,6	82,3	91,0	84,4
Féminin	17,4	9,1	15,4	17,7	9,0	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 10: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe au RGPH 2014



Concernant leur répartition selon l'âge, il y a lieu de noter que 49,4% des chefs de ménages dans la province sont âgés de 50 ans et plus, et 34,7% sont âgés de 35 à 49 ans. Ceux ayant un âge relativement jeune (15-34 ans) ne représentent que 15,9%.

Durant la période intercensitaire 2004-2014, on constate une augmentation des chefs de ménages âgés de 50 ans et plus au détriment du nombre de chef de ménages des autres groupes d'âges.

Selon le sexe, les femmes chefs de ménages âgées de 50 ans et plus représentent 69,7% et seraient principalement veuves comme en témoignent les données du tableau 23. Les chefs de ménages hommes âgés de 50 ans représentent aussi 45,6% et seraient à majorité mariés.

Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	1,8	1,2	1,7	1,5	1,3	1,5
25-34 ans	15,6	6,1	14,2	15,9	6,3	14,4
35-49 ans	41,2	27,5	39,1	37,0	22,7	34,7
50 ans et plus	41,3	65,2	45,0	45,6	69,7	49,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

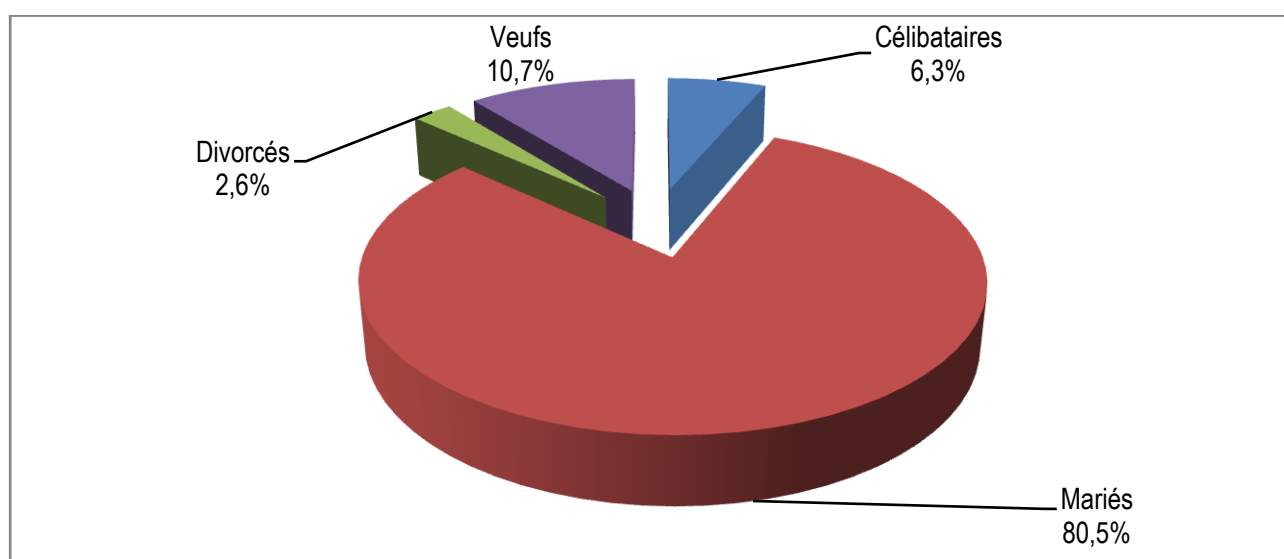
L'état matrimonial des chefs de ménages à l'échelle de la province reste largement dominé par les personnes mariées, soit 80,5% des chefs de ménages, contre 6,3% seulement en état de célibat. Ceux en situation de désunion par veuvage ou par divorce représentent quant à eux 13,3% des chefs de ménages.

Le pourcentage des célibataires et des divorcés a relativement augmenté, entre 2004 et 2014 aux dépens d'autres états matrimoniaux.

Tableau 23: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Etat Matrimonial	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	5,2	6,3	5,3	5,5	10,4	6,3
Mariés	92,8	16,9	81,1	92,2	17,0	80,5
Divorcés	0,7	10,2	2,1	0,9	11,2	2,6
Veufs	1,4	66,6	11,4	1,3	61,4	10,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 11: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial au RGPH 2014



Analysé selon le niveau scolaire (tableau 24) ; il ressort que 33,1% des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et 18,0% ont pu fréquenter le

primaire. Ceux qui ont pu atteindre le niveau supérieur, relativement fréquent en milieu urbain, ne représentent que 9,0%.

Une significative progression est constatée entre 2004 et 2014, puisque la proportion des chefs de ménage qui n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire a passé de 44,6% à 33,1%.

Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Niveau scolaire	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	37,9	65,2	44,6	27,8	50,1	33,1
Pré-scolaire	14,5	25,8	17,3	12,7	35,0	18,0
Primaire	20,1	5,8	16,6	24,8	9,7	21,2
Secondaire Collégial	8,9	1,5	7,1	11,9	3,1	9,8
Secondaire Qualifiant	10,1	1,2	7,9	11,2	1,4	8,9
Supérieur	8,5	0,6	6,5	11,6	0,7	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ces proportions, bien évidemment, varient en fonction du milieu de résidence. Ainsi, la moitié des chefs de ménages en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école et 9,7% en sont restés au niveau primaire. En milieu urbain la situation se présente nettement meilleure.

Tableau 25: Taux d'analphabétisme(en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	29,6	62,1	38,2	19,5	47,8	26,8
Féminin	75,0	96,6	78,1	59,7	93,4	64,3
Ensemble	37,5	65,2	44,3	26,7	51,9	32,6

Corrélativement avec le niveau scolaire, 32,6% des chefs de ménages sont analphabètes. Cette proportion est de 26,8% chez les hommes mais beaucoup plus accentuée chez les femmes, soit 64,3%. Ces disparités de niveau d'alphabetisation sont relevées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

D'autre part et grâce aux efforts déployés dans le domaine de scolarisation, le taux d'analphabétisme des chefs de ménage a baissé entre 2004 et 2014 de 26%.

Tableau 26: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Type d'activité	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Actif	84,5	26,4	75,6	82,5	28,6	74,0
Inactif	15,5	73,6	24,4	17,5	71,4	26,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Il y a lieu de noter enfin que selon le type d'activité, seuls 74,0% des chefs de ménage au niveau de la province ont déclaré être actifs au moment du RGPH 2014. Cette moyenne cache bien des différences en passant d'un sexe à l'autre. En effet, au moment où 82,5% des chefs de ménage hommes sont actifs, 71,4% des femmes chefs de ménage sont inactives.

Durant la période intercensitaire 2004-2014 la proportion des chefs de ménage actifs dans la province a légèrement diminué en passant de 75,6% à 74,0%.

4.2. Conditions d'habitation des ménages

4.2.1. Type d'habitat

Il s'agit du type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH 2014. Le tableau 27, qui donne la répartition des ménages de la province selon le type de logement occupé par milieu de résidence permet de constater que l'habitat de type marocain moderne attire 68,6% des ménages urbains, suivi par les appartements avec un poids de l'ordre de 20,3%. Quant aux maisons marocaines traditionnelles et villas, elles ne représentent que 5,8% et 2,6% respectivement.

Tableau 27: Répartition (en %) des ménages de la province selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	1,3	0,3	1,1	2,6	1,0	2,2
Appartement	17,4	0,1	13,1	20,3	0,1	15,5
Marocaine traditionnelle	10,1	3,3	8,4	5,8	1,9	4,9
Marocaine moderne	63,8	29,5	55,4	68,6	47,4	63,5
Sommaire ou bidonville	2,5	1,7	2,3	1,1	1,7	1,2
Habitat de type rural	3,1	64,1	18,0	0,8	47,4	11,8
Autres	1,9	1,0	1,7	0,8	0,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En d'autres termes, 97,3% des ménages citadins de la province logent dans des habitats à priori salubres, le reste habitant dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparé à la situation lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait diminué, en passant de 7,5% à 2,7%. L'habitat de type marocain traditionnel a connu aussi une baisse significative en passant d'un poids de 10,1% à 5,8% durant la période 2004-2014, au profit de l'habitat de type marocain moderne, de type villa et de type appartement.

En milieu rural, seul 50,4% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des

logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit de l'habitat de type maison marocaine moderne.

4.2.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement (tableau ci-dessous), l'on constate que 16,1% des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de 10 à 20 ans représentent 21,9% et 42,8% habitent des logements de 20 à 50 ans.

Tableau 28: Répartition (en %) des ménages de la province selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	16,1	22,1	17,5
De 10 à moins de 20 ans	21,9	24,6	22,6
De 20 à moins de 50 ans	42,8	28,2	39,3
Pus de 50 ans	19,2	25,0	20,6
Total	100,0	100,0	100,0

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est de 50 ans, il s'en suit alors que 19,2% des ménages urbains de la province habiteraient encore des logements très anciens.

4.2.3. Statut d'occupation

En 2014, 60,8% des ménages urbains au niveau de la province occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédants à la propriété contre 28,9% des locataires. Par rapport à la situation relevée en 2004, les poids de statut de ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété auraient sensiblement augmenté de presque 11 points en passant de 50,0% à 60,8% durant la période intercensitaire 2004-2014, et ce au détriment des ménages locataires, logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

Tableau 29: Répartition (en %) des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	53,2	90,0	62,2	58,7	90,0	66,1
Accédant à la propriété	1,8	0,4	1,5	2,1	0,6	1,7
Locataire	33,2	2,1	25,6	28,9	2,1	22,5
Logement de fonction	1,4	0,5	1,2	1,2	0,6	1,0
Logé gratuitement	9,7	6,5	8,9	8,7	6,2	8,1
Autres	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2.4. Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements.

Entre 2004 et 2014, les ménages occupant des logements constitués de 1 à 2 pièces ont vu leur proportion diminuer en passant de 43,1% à 37,8% en faveur des ménages logés dans des logements d'au moins 3 pièces dont la proportion est passée de 56,9% à 62,2%.

En milieu urbain, 34,7% des ménages résident dans des logements formés de 1 à 2 pièces. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus représentent 65,3%, avec 32,6% habitants des logements de plus de 4 pièces.

Tableau 30: Répartition(en %) des ménages de la province selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Nombre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	9,9	12,9	10,6	8,7	9,8	9,0
2 pièces	29,2	42,5	32,5	26,0	37,9	28,8
3 pièces	32,8	28,1	31,6	32,8	33,2	32,9
4 pièces	16,2	10,7	14,8	19,5	13,1	18,0
5 pièces	5,0	2,7	4,5	5,9	3,2	5,2
6 pièces	3,6	1,8	3,2	3,6	1,6	3,1
7 pièces	1,2	0,5	1,1	1,2	0,5	1,0
8 pièces et plus	2,1	0,7	1,8	2,4	0,6	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

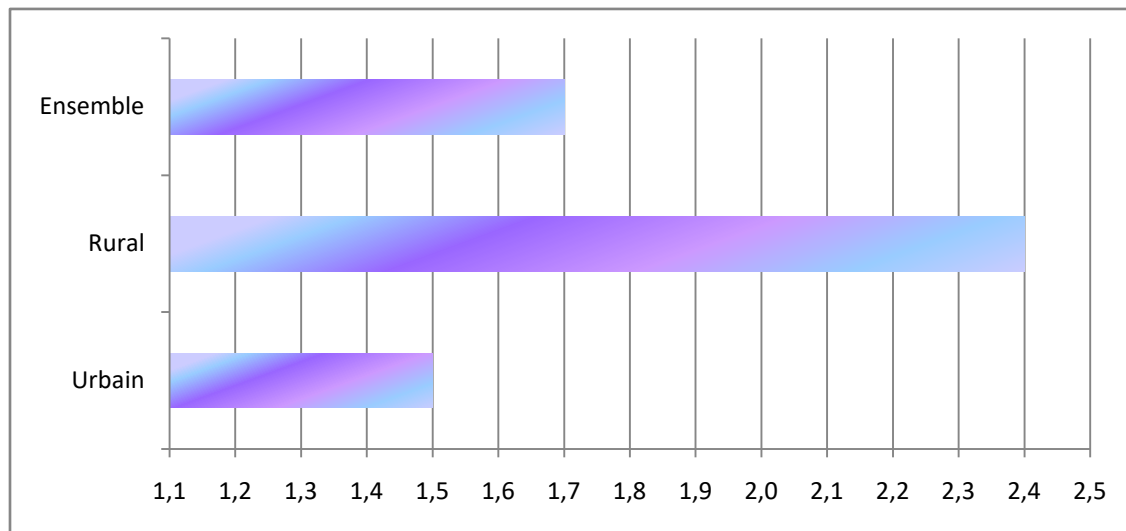
De cette structure il se dégage un taux d'occupation sensiblement amélioré en comparaison avec 2004 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, attestant ainsi d'une situation relativement meilleure du niveau de vie des ménages.

Ainsi, ce taux est passé de 1,3 à 1,5 personnes par pièce en milieu urbain et de 2,4 à 1,9 en milieu rural respectivement entre 2004 et 2014.

Tableau 31: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,3
Rural	2,4	1,9
Ensemble	1,7	1,4

Figure 12: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014



4.2.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce mesurée par le taux d'occupation en hausse comme on vient de le constater au niveau de la province, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain 9,7 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et près de 9,3 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour plus de 98% des ménages quant au cabinet d'aisance il est quasi général puisque 99% des ménages urbains en disposent.

Mais, faut-il préciser par ailleurs que près de 38% des ménages urbains au niveau de la province habitent des logements dépourvus d'une douche ou salle de bain, puisque 62,3% seulement d'entre eux en dispose.

Tableau 32: Proportion des ménages de la province dotés des équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Élément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	93,7	63,1	86,2	98,0	89,3	95,9
W.C	96,5	58,1	87,1	99,1	88,0	96,4
Bain moderne, douche	47,0	5,0	36,8	58,1	11,3	47,0
Bain local	2,7	7,9	4,0	4,2	20,4	8,0
Eau courante	84,0	10,9	66,1	92,5	20,1	75,3
Electricité	92,4	51,1	82,3	96,8	85,2	94,0

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la province, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 51,1% à 85,2% entre 2004 et 2014.

Tableau 33: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'éclairage	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	53,9	64,3	61,1	35,9	67,0	57,1
Kandil, Bougie	23,1	17,8	19,4	27,3	17,0	20,3
Energie solaire	0,8	0,9	0,9	2,2	7,1	5,5
Groupe électrogène	1,1	1,5	1,4	3,7	1,2	2,0
Autres	21,1	15,5	17,3	30,9	7,7	15,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 57,1% et 20,3%. Ceux qui se servent de l'énergie solaire ou d'un groupe électrogène ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 5,5% et 2,0%.

Durant la période intercensitaire, l'utilisation du gaz comme moyen d'éclairage a diminué principalement en milieu urbain passant de 53,9% en 2004 à 35,9% en 2014. Cependant, l'utilisation de l'énergie solaire a augmenté de 0,9% à 5,5% dans l'ensemble des deux milieux.

Tableau 34: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	66,2	28,1	35,8
Vendeur d'eau potable	0,5	0,9	0,8
Puits ou matfia non équipés	4,8	14,9	12,8
Source, oued ou ruisseau	10,2	54,6	45,6
Autre	18,3	1,6	5,0
Total	100,0	100,0	100,0

Concernant le mode d'approvisionnement en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la source principale est l'eau de Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé pour les ménages urbains (66,2%), contre l'eau de source, oued ou ruisseau puis l'eau de fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé utilisés respectivement par 54,6% et 28,1% des ménages ruraux.

Tableau 35: Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	50,1
200 mètres à moins d'un kilomètre	37,0
Un kilomètre et plus	12,9
Total	100,0

Pour pouvoir évaluer d'avantage ses modes d'approvisionnement en eau, une analyse de la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche est nécessaire.

En effet, concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau, on constate que 50,1% des ménages traversent une distance de moins de 200 mètres, alors que 12,9% parcourent plus d'un kilomètre pour arriver à la source d'eau la plus proche.

Autre que la distance, l'indicateur temporel reflète aussi la situation, puisque au moment où 45,9% des ménages consacrent moins de 10 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche, ceux qui y passent plus d'une heure représentent 5,9% des ménages de la province.

Tableau 36 : Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	45,9
De 10 à 19 minutes	28,6
De 20 à 29 minutes	7,4
De 30 à 39 minutes	9,4
De 40 à 49 minutes	2,4
De 50 à 59 minutes	0,4
D'une heure à deux heures	5,3
De deux heures et plus	0,6
Total	100,0

4.2.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, en comparant entre les résultats des RGPH de 2004 et 2014, on constate l'augmentation du poids des ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et à ceux utilisant les fosses septiques, puisque les proportions en question sont passées de 81,9% à 88,9% durant cette période.

Par milieu de résidence, 96,0% des ménages urbains habitent des logements reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées et 3,4% usent, pour ce faire, la fosse

septique. Le reste (0,7%) est doté soit du puits perdu, évacue les eaux usées dans la nature ou utilise d'autres moyens d'évacuation.

Tableau 37: Proportion des ménages de la province selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	86,1	6,4	66,6	96,0	6,3	74,6
Fosse septique	7,0	41,0	15,3	3,4	49,3	14,3
Puits perdu	1,0	10,1	3,2	0,2	21,1	5,1
Dans la nature(*)	0,4	22,3	5,6
Autre mode d'évacuation	5,9	42,6	14,9	0,1	1,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) La modalité « Dans la nature » est incluse dans « autre mode d'évacuation » au RGPH 2004

En milieu rural, le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi ce sont les fosses septiques qui constituent le mode d'évacuation le plus utilisé avec la moitié des ménages. Toutefois, 22,3% évacuent les eaux usées dans la nature, suivis de ceux utilisant le puits perdu avec une proportion de 21,1%.

4.2.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, le poids des ménages de la province qui possèdent une télévision a atteint 92,4% en 2014. De même on relève la progression importante des ménages disposant d'au moins un téléphone portable dont le poids est passé de 61,2% en 2004 à 92,7% en 2014, une progression plus marquée en milieu rural où cette proportion a presque triplé en passant de 31,9% à 83,7%.

De même, la part des ménages disposant d'une parabole a connu une forte augmentation en passant de 41,0% en 2004 à 85,8% en 2014 : de 50,8% à 90,4% au milieu urbain et de 10,9% à 71,2% au milieu rural.

Tableau 38: Pourcentage des ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Équipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	88,4	49,4	78,8	96,1	80,5	92,4
Parabole	50,8	10,9	41,0	90,4	71,2	85,8
Téléphone fixe	21,6	1,7	16,6	19,5	0,9	15,1
Téléphone portable	70,7	31,9	61,2	95,5	83,7	92,7

4.2.8 . Distance à la route goudronnée

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est un bon indicateur d'appréciation du niveau de développement des communes rurales. Pour la province de Tétouan, cette distance est estimée à 3,4 Km. Elle est inférieure à celle observée au niveau régional (4,3 Km).

Tableau 39: Distance à la route goudronnée au RGPH 2014

Distance	Province de Tétouan	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima
	3,4	4,3

Liste des Tableaux

Tableau 1: Population de la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence.....	9
Tableau 2 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et dans la province	10
Tableau 3: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe au RGPH 2014	10
Tableau 4: Population de la province selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence	12
Tableau 5: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014	13
Tableau 6: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe	14
Tableau 7: Age moyen au premier mariage dans la province aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe	15
Tableau 8: Taux de célibat (en %) à 55 ans dans la province aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence	16
Tableau 9: Taux (en ‰) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la province selon le milieu de résidence	17
Tableau 10: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH de 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence	21
Tableau 11: Taux d'analphabétisme (en %) selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014	22
Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe	22
Tableau 13: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	23
Tableau 14: Répartition (en %) de la population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	24
Tableau 15: Répartition de la population de la province selon le type d'activité et le milieu de résidence au RGPH 2014	27
Tableau 16: Répartition (en %) de la population active de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	27
Tableau 17: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	27
Tableau 18: Taux d'activité (en %) de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	28
Tableau 19: Répartition (en %) de la population (AO et CH2) de la province selon la situation dans la profession et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	29
Tableau 20: Effectif des ménages de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	33

Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	34
Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014.....	35
Tableau 23: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	35
Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	36
Tableau 25: Taux d'analphabétisme(en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	36
Tableau 26: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	36
Tableau 27: Répartition (en %) des ménages de la province selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	37
Tableau 28: Répartition (en %) des ménages de la province selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	38
Tableau 29: Répartition (en %) des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	38
Tableau 30: Répartition(en %) des ménages de la province selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	39
Tableau 31: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 32: Proportion des ménages de la province dotés des équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	40
Tableau 33: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	41
Tableau 34: Proportion des ménages de la province dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014.....	41
Tableau 35: Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014	42
Tableau 36 : Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014	42
Tableau 37: Proportion des ménages de la province selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	43
Tableau 38: Pourcentage des ménages de la province dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	43
Tableau 39: Distance à la route goudronnée au RGPH 2014	44

Liste des graphiques

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la province de Tétouan aux RGPH 2004 et 2014.....	11
Figure 2: Pourcentage des célibataires selon les groupes d'âges et le sexe, RGPH 2014.....	14
Figure 3: Age moyen au premier mariage dans la province en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe	15
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans dans la province au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence	16
Figure 5: Taux de fécondité (en %) des femmes de la province en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014.....	17
Figure 6: Taux d'analphabétisme dans la province au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence .	21
Figure 7: Population de la province âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014	24
Figure 8: Taux d'activité(en %) de la population de la province selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014	28
Figure 9: Taille moyenne des ménages de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014.....	33
Figure 10: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon le sexe au RGPH 2014.....	34
Figure 11: Répartition (en %) des chefs de ménage de la province selon l'état matrimonial au RGPH 2014	35
Figure 12: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la province selon le milieu de résidence au RGPH 2014.....	40

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

Population légale: c'est la population de fait, augmentée des personnes temporairement absentes et diminuée des personnes de passage

Age: c'est l'âge au moment du RGPH en années révolues.

Rapport de masculinité: appelé aussi sexe ratio, c'est le rapport à chaque âge des effectifs masculins aux effectifs féminins

Etat matrimonial: c'est le statut matrimonial légal des personnes âgées, au moment du recensement, de 15 ans et plus.

Age moyen au premier mariage: c'est l'âge moyen d'entrée en première union dans les conditions de l'année de recensement.

Fécondité: elle est mesurée par deux indicateurs:

- **L'indice synthétique de fécondité (ISF)**, qui est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.
- **La parité à 45-49 ans**, qui représente la descendance moyenne atteinte par les femmes natives des années 1965-1969.

Taux de célibat définitif : c'est la proportion des personnes encore célibataires à l'âge de 55 ans.

Taux de scolarisation: c'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans, soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2013-2014, à l'effectif total des enfants appartenant à cette même tranche d'âge (7-12 ans).

Taux d'analphabétisme: calculé pour la population âgée de 10 ans et plus, ce taux est le rapport des analphabètes à l'effectif total de la population en question.

Taux d'activité: c'est le rapport de la population active à la population totale âgée de 15 ans et plus.

Conditions d'habitat des ménages

Taux d'occupation: c'est le rapport de la population sédentaire (non nomade) au nombre de pièces d'habitation.

Ménages selon le nombre de pièces: c'est la ventilation, en pourcentage, des ménages selon le nombre de pièces occupées.

Statut d'occupation: les modalités retenues sont:

- Propriétaire ou copropriétaire
- Accédant à la propriété
- Locataire
- Logement de fonction
- Logé gratuitement

Type d'habitat: la typologie retenue est:

- Villa, niveau de villa
- Appartement
- Maison marocaine traditionnelle
- Maison marocaine moderne
- Maison sommaire ou bidonville
- Habitation de type rural

Equipements du logement: il s'agit des équipements de base disponibles dans les logements habités par les ménages, dont notamment:

- l'eau courante distribuée par un réseau public: l'eau de source ou de puits n'est pas retenue dans cette rubrique.
- L'électricité: desservie par le biais du réseau public.

TABLEAUX STATISTIQUES :

DONNEES PROVINCIALES

**Tableau 01: Population totale de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe,
Ensemble des deux milieux**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	25 722	24 755	50 477	4,7	4,5	9,2
5 - 9 ans	24 048	23 318	47 366	4,4	4,3	8,7
10 - 14 ans	24 680	23 615	48 295	4,5	4,3	8,8
15 - 19 ans	24 438	24 395	48 833	4,5	4,5	8,9
20 - 24 ans	26 570	26 150	52 720	4,9	4,8	9,6
25 - 29 ans	24 390	24 235	48 625	4,5	4,4	8,9
30 - 34 ans	21 520	21 703	43 223	3,9	4,0	7,9
35 - 39 ans	18 323	19 007	37 330	3,3	3,5	6,8
40 - 44 ans	17 335	17 825	35 160	3,2	3,3	6,4
45 - 49 ans	14 804	15 453	30 257	2,7	2,8	5,5
50 - 54 ans	14 915	14 908	29 823	2,7	2,7	5,5
55 - 59 ans	11 269	10 578	21 847	2,1	1,9	4,0
60 - 64 ans	9 025	8 286	17 311	1,6	1,5	3,2
65 - 69 ans	5 336	5 471	10 807	1,0	1,0	2,0
70 - 74 ans	4 930	5 440	10 370	0,9	1,0	1,9
75 ans et +	7 560	7 172	14 732	1,4	1,3	2,7
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Total	274 866	272 311	547 177	50,2	49,8	100,0

Tableau 01: Population totale de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe,

Milieu urbain

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	17 409	16 724	34 133	4,4	4,2	8,6
5 - 9 ans	16 117	15 615	31 732	4,1	4,0	8,0
10 - 14 ans	16 453	15 721	32 174	4,2	4,0	8,1
15 - 19 ans	16 535	16 498	33 033	4,2	4,2	8,4
20 - 24 ans	18 590	18 728	37 318	4,7	4,7	9,5
25 - 29 ans	17 483	17 627	35 110	4,4	4,5	8,9
30 - 34 ans	15 829	16 121	31 950	4,0	4,1	8,1
35 - 39 ans	13 590	14 537	28 127	3,4	3,7	7,1
40 - 44 ans	13 236	13 899	27 135	3,4	3,5	6,9
45 - 49 ans	11 430	12 376	23 806	2,9	3,1	6,0
50 - 54 ans	11 663	11 807	23 470	3,0	3,0	5,9
55 - 59 ans	8 844	8 444	17 288	2,2	2,1	4,4
60 - 64 ans	6 878	6 430	13 308	1,7	1,6	3,4
65 - 69 ans	3 942	4 162	8 104	1,0	1,1	2,1
70 - 74 ans	3 510	4 076	7 586	0,9	1,0	1,9
75 ans et +	5 197	5 377	10 574	1,3	1,4	2,7
Non déclaré	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Total	196 707	198 142	394 849	49,8	50,2	100,0

Tableau 01: Population totale de la province selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe, Milieu rural

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	8 313	8 031	16 344	5,5	5,3	10,7
5 - 9 ans	7 931	7 703	15 634	5,2	5,1	10,3
10 - 14 ans	8 227	7 894	16 121	5,4	5,2	10,6
15 - 19 ans	7 903	7 897	15 800	5,2	5,2	10,4
20 - 24 ans	7 980	7 422	15 402	5,2	4,9	10,1
25 - 29 ans	6 907	6 608	13 515	4,5	4,3	8,9
30 - 34 ans	5 691	5 582	11 273	3,7	3,7	7,4
35 - 39 ans	4 733	4 470	9 203	3,1	2,9	6,0
40 - 44 ans	4 099	3 926	8 025	2,7	2,6	5,3
45 - 49 ans	3 374	3 077	6 451	2,2	2,0	4,2
50 - 54 ans	3 252	3 101	6 353	2,1	2,0	4,2
55 - 59 ans	2 425	2 134	4 559	1,6	1,4	3,0
60 - 64 ans	2 147	1 856	4 003	1,4	1,2	2,6
65 - 69 ans	1 394	1 309	2 703	0,9	0,9	1,8
70 - 74 ans	1 420	1 364	2 784	0,9	0,9	1,8
75 ans et +	2 363	1 795	4 158	1,6	1,2	2,7
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Total	78 159	74 169	152 328	51,3	48,7	100,0

Tableau 02: Population de la province de Tétouan âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Ensemble des deux milieux

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	44,2	33,0	38,6
Mariés	53,9	55,0	54,5
Divorcés	0,9	2,5	1,7
Veufs	1,0	9,5	5,2
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu urbain

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	43,8	32,3	38,0
Mariés	54,2	54,6	54,4
Divorcés	1,1	3,0	2,1
Veufs	0,9	10,0	5,5
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu rural

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	45,4	35,1	40,4
Mariés	52,9	56,3	54,5
Divorcés	0,4	0,8	0,6
Veufs	1,3	7,8	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 03: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe

	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans
Urbain			
- Masculin	99,8	95,2	72,9
- Féminin	92,2	64,6	39,7
- Total	96,0	79,8	56,3
Rural			
- Masculin	99,7	93,7	68,7
- Féminin	90,3	58,8	38,7
- Total	95,0	76,9	54,0
Ensemble			
- Masculin	99,7	94,8	71,7
- Féminin	91,6	62,9	39,4
- Total	95,7	79,0	55,6

Tableau 04: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	8,1	4,8	7,4
Féminin	8,6	2,7	7,4
Total	8,3	3,8	7,4

Tableau 05: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu	Sexe	APM
Urbain	- Masculin	32,7
	- Féminin	27,4
	- Total	30,0
Rural	- Masculin	31,2
	- Féminin	27,6
	- Total	29,4
Ensemble	- Masculin	32,3
	- Féminin	27,4
	- Total	29,9

Tableau 06: Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	13,5	18,1	15,0
20-24 ans	67,0	99,2	76,1
25-29 ans	100,4	121,7	106,2
30-34 ans	97,6	114,1	101,9
35-39 ans	71,3	85,9	74,8
40-44 ans	31,8	44,1	34,5
45-49 ans	9,3	15,9	10,6
ISF	2,0	2,5	2,1

Tableau 07: Population de la province âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	41 009	18,2	82 761	36,9	123 770	27,5
Arabe seul	81 145	36,0	49 832	22,2	130 977	29,1
Arabe, français	62 583	27,8	56 354	25,1	118 937	26,5
Arabe, français et autres	34 326	15,2	31 637	14,1	65 963	14,7
Arabe, autres sauf franç.	5 143	2,3	2 866	1,3	8 009	1,8
Autres langues	431	0,2	331	0,1	762	0,2
Non déclaré	458	0,2	457	0,2	915	0,2
Total	225 095	100,0	224 238	100,0	449 333	100,0

Tableau 08: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	12,6	33,0	18,2
Féminin	29,5	58,0	36,9
Ensemble	21,1	45,2	27,5

Tableau 09: Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)

Ensemble des deux milieux

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	3,6	3,9	3,7
15 - 24 ans	8,1	12,1	10,1
25 - 34 ans	14,7	30,8	22,7
35 - 49 ans	22,0	47,2	34,8
50 ans et plus	34,2	71,1	52,5
Ensemble	18,2	36,9	27,5

Milieu urbain

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	1,6	1,0	1,3
15 - 24 ans	3,2	4,7	4,0
25 - 34 ans	8,3	19,1	13,7
35 - 49 ans	14,7	36,3	25,9
50 ans et plus	26,9	64,0	45,5
Ensemble	12,6	29,5	21,1

Milieu rural

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	7,6	9,6	8,5
15 - 24 ans	19,1	29,1	24,0
25 - 34 ans	31,5	63,3	47,1
35 - 49 ans	44,7	86,0	64,7
50 ans et plus	56,8	95,9	75,2
Ensemble	33,0	58,0	45,2

Tableau 10: Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	22,2	44,5	28,2
Préscolaire	4,7	16,6	7,9
Primaire	27,2	27,0	27,1
Collégial	20,8	8,7	17,5
Secondaire	14,0	2,3	10,9
Supérieur	11,1	0,9	8,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 11: Population de la province selon la langue locale utilisée par sexe

Langues locales	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	552	0,2	520	0,2	1 072	0,2
Darija seule	255 709	93,0	253 500	93,1	509 209	93,1
Darija et Amazigh	16 232	5,9	15 642	5,7	31 874	5,8
Amazigh seule	168	0,1	331	0,1	499	0,1
Non déclaré	2 205	0,8	2 318	0,9	4 523	0,8
Total	274 866	100,0	272 311	100,0	547 177	100,0

Tableau 12: Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	74,4	25,6	100,0
Rural	83,8	16,2	100,0
Ensemble	76,9	23,1	100,0

Tableau 13: Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	75,2	25,3	49,9
Rural	82,5	16,7	50,6
Ensemble	77,1	23,1	50,1

Tableau 14: Taux d'activité (en %) selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	40,3	14,7	27,5
20-24 ans	76,0	26,9	51,7
25-29 ans	92,9	32,4	62,7
30-34 ans	95,8	30,4	63,0
35-39 ans	96,2	28,7	61,8
40-44 ans	95,8	28,2	61,5
45-49 ans	95,4	26,7	60,3
50-54 ans	91,2	23,0	57,1
55-59 ans	83,4	17,1	51,3
60 ans et plus	37,0	5,5	21,4

Tableau 15: Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	3,4	1,1	2,8
Indépendant	26,7	41,6	30,8
Salarié	65,5	30,5	55,9
Aide familiale	1,1	24,2	7,5
Apprenti	0,8	0,8	0,8
Autres	2,4	1,8	2,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 16: Répartition des ménages selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	2,6	1,0	2,2
Appartement	20,3	0,1	15,5
Maison marocaine traditionnelle	5,8	1,9	4,9
Maison marocaine moderne	68,6	47,4	63,5
Maison sommaire ou bidonville	1,1	1,7	1,2
Habitation de type rural	0,8	47,4	11,8
Autres	0,8	0,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 17: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	8,7	9,8	9,0
2 pièces	26,0	37,9	28,8
3 pièces	32,8	33,2	32,9
4 pièces	19,5	13,1	18,0
5 pièces	5,9	3,2	5,2
6 pièces	3,6	1,6	3,1
7 pièces	1,2	0,5	1,0
8 pièces et plus	2,4	0,6	2,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 18: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
	1,3	1,9	1,4

Tableau 19: Répartition des ménages de la province selon l'ancienneté du logement

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	16,1	22,1	17,5
De 10 à moins de 20 ans	21,9	24,6	22,6
De 20 à moins de 50 ans	42,8	28,2	39,3
Pus de 50 ans	19,2	25,0	20,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 20: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	66,1	58,7	90,0
Accédant à la propriété	1,7	2,1	0,6
Locataire	22,5	28,9	2,1
Logement de fonction	1,0	1,2	0,6
Logé gratuitement	8,1	8,7	6,2
Autres	0,5	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 21: Ménages (en %) selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Élément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	98,0	89,3	95,9
W.C	99,1	88,0	96,4
Bain moderne ou douche	58,1	11,3	47,0
Bain local	4,2	20,4	8,0
Eau courante	96,8	85,2	94,0
Electricité	92,5	20,1	75,3

Tableau 22: Ménages (en %) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	66,2	28,1	35,8
Vendeur d'eau potable	0,5	0,9	0,8
Puits ou matfia non équipés	4,8	14,9	12,8
Source, oued ou ruisseau	10,2	54,6	45,6
Autre	18,3	1,6	5,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 23: Proportion des ménages de la province selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	50,1
200 mètres à moins d'un kilomètre	37,0
Un kilomètre et plus	12,9
Total	100,0

Tableau 24: Proportion des ménages de la province selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	45,9
De 10 à 19 minutes	28,6
De 20 à 29 minutes	7,4
De 30 à 39 minutes	9,4
De 40 à 49 minutes	2,4
De 50 à 59 minutes	0,4
D'une heure à deux heures	5,3
De deux heures et plus	0,6
Total	100,0

Tableau 25: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	35,9	67,0	57,1
Kandil, Bougie	27,3	17,0	20,3
Energie solaire	2,2	7,1	5,5
Groupe électrogène	3,7	1,2	2,0
Autres	30,9	7,7	15,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 26: Ménages (en %) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	96,0	6,3	74,6
Fosse septique	3,4	49,3	14,3
Puits perdu	0,2	21,1	5,1
Dans la nature	0,4	22,3	5,6
Autre mode d'évacuation	0,1	1,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 27: Ménages (en %) selon le réseau d'évacuation des déchets ménagers par milieu de résidence

Réseau d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Poubelle de la commune	96,5	15,6	77,3
Camion commun ou privé	1,1	0,7	1,0
Dans la nature	2,3	81,4	21,1
Autre	0,1	2,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 28: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Équipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	96,1	80,5	92,4
Parabole	90,4	71,2	85,8
Téléphone fixe	19,5	0,9	15,1
Téléphone portable	95,5	83,7	92,7

Tableau 29: Répartition des chefs de ménage selon les groupes d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15_24	1,5	1,3	1,5
25_34	15,9	6,3	14,4
35_49	37,0	22,7	34,7
50 ans et +	45,6	69,7	49,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 30: Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial et le sexe, Ensemble des deux milieux

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	5,5	10,4	6,3
Mariés	92,2	17,0	80,5
Divorcés	0,9	11,2	2,6
Veufs	1,3	61,4	10,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 31: Répartition des chefs de ménage selon le niveau scolaire et le sexe Ensemble des deux milieux

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	26,9	66,3	33,1
Préscolaire	21,1	1,5	18,0
Primaire	22,0	17,1	21,2
Secondaire Collégial	10,6	5,7	9,8
Secondaire Qualifiant	9,6	4,9	8,9
Supérieur	9,9	4,4	9,0
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu Urbain

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	20,4	61,9	27,8
Préscolaire	15,1	1,6	12,7
Primaire	26,1	19,2	24,8
Secondaire Collégial	13,1	6,6	11,9
Secondaire Qualifiant	12,4	5,7	11,2
Supérieur	13,0	5,1	11,6
Total	100,0	100,0	100,0

Milieu Rural

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	45,7	94,1	50,1
Préscolaire	38,4	0,7	35,0
Primaire	10,2	4,1	9,7
Secondaire Collégial	3,4	0,6	3,1
Secondaire Qualifiant	1,5	0,3	1,4
Supérieur	0,8	0,3	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 32: Répartition des chefs de ménage selon le type d'activité et le sexe, Ensemble des deux milieux

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Actifs	84,5	26,4	75,6
Inactifs	15,5	73,6	24,4
Total	100,0	100,0	100,0

TABLEAUX STATISTIQUES :

DONNEES COMMUNALES

A. Indicateurs Démographiques :

Commune	Sexe	Pourcentage des célibataires âgés de 15 à 29 ans (%)			Population de 15 ans et plus selon L'état matrimonial (%)				Taux de célibat à 55 ans (%)	Age au premier mariage	ISF
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf			
Oued Laou (Mun.)	Masculin	100,0	92,5	67,8	40,5	57,6	1,0	0,9	6,8	31,6	-
	Féminin	86,5	49,8	34,0	29,9	58,1	2,0	10,0	10,1	25,2	2,6
	Ensemble	93,1	71,2	50,5	35,3	57,9	1,5	5,4	8,3	28,4	-
Tétouan (Mun.)	Masculin	99,8	95,3	73,2	43,9	54,2	1,1	0,9	8,2	32,8	-
	Féminin	92,4	65,2	40,0	32,4	54,5	3,1	10,1	8,6	27,5	1,9
	Ensemble	96,1	80,2	56,5	38,1	54,3	2,1	5,5	8,4	30,1	-
Ain Lahsan	Masculin	99,4	89,2	64,3	42,7	55,2	0,6	1,5	6,6	31,0	-
	Féminin	89,5	63,5	47,3	36,9	52,9	0,8	9,4	2,4	29,6	2,9
	Ensemble	94,5	75,6	55,7	39,8	54,0	0,7	5,5	4,6	30,2	-
AL Kharroub	Masculin	100,0	95,5	74,6	47,6	49,7	0,4	2,2	3,1	32,9	-
	Féminin	89,1	58,3	39,3	35,4	53,6	1,1	9,9	3,8	29,3	1,9
	Ensemble	94,8	78,8	59,9	41,7	51,6	0,7	5,9	3,5	31,3	-
Bghaghza	Masculin	99,7	87,8	57,0	43,3	55,1	0,3	1,4	1,2	30,0	-
	Féminin	90,7	58,6	39,7	37,1	55,4	0,5	7,1	2,8	27,5	2,8
	Ensemble	95,0	73,9	48,7	40,2	55,2	0,4	4,2	2,0	28,8	-
Bni Harchen	Masculin	99,7	95,0	69,7	43,2	54,6	0,4	1,7	5,7	31,4	-
	Féminin	93,7	64,2	39,0	35,8	54,6	0,4	9,1	2,7	27,6	2,5
	Ensemble	96,5	79,8	53,9	39,5	54,6	0,4	5,4	4,3	29,4	-
Jbel Lahbib	Masculin	100,0	92,4	63,7	43,6	54,4	0,5	1,5	8,1	31,7	-
	Féminin	91,3	52,4	24,5	28,7	58,7	1,5	11,1	3,0	26,0	2,1
	Ensemble	95,9	72,7	43,8	36,5	56,4	1,0	6,1	5,8	28,7	-
Bni Idder	Masculin	99,6	91,3	59,0	44,9	53,5	0,2	1,4	5,6	29,5	-
	Féminin	89,8	57,7	44,5	37,3	54,7	0,5	7,5	1,6	27,9	2,7
	Ensemble	94,7	74,5	51,8	41,2	54,1	0,3	4,4	3,8	28,7	-
Mallalienne	Masculin	100,0	97,5	77,2	45,1	53,3	0,5	1,1	6,1	32,2	-
	Féminin	94,6	59,6	33,5	33,7	56,9	1,1	8,3	4,6	27,3	2,8
	Ensemble	97,2	78,6	56,3	39,5	55,1	0,8	4,6	5,4	29,7	-
Saddina	Masculin	100,0	93,9	72,1	45,9	52,4	0,3	1,4	7,4	31,7	-
	Féminin	87,1	53,7	40,0	34,4	56,7	0,8	8,1	6,8	26,6	2,4
	Ensemble	93,6	73,2	56,5	40,3	54,5	0,5	4,7	7,1	29,1	-
Souk Kdim	Masculin	100,0	93,2	67,9	45,9	52,2	0,6	1,2	7,3	30,8	-
	Féminin	91,0	60,3	43,5	38,2	51,8	1,3	8,7	2,0	29,7	1,7
	Ensemble	95,4	77,2	55,7	42,0	52,0	1,0	5,0	4,5	30,3	-
Sahtryine	Masculin	99,4	90,6	62,7	45,7	52,6	0,4	1,2	5,5	29,8	-
	Féminin	87,7	52,9	39,1	32,7	59,9	0,4	7,1	0,9	26,3	3,2
	Ensemble	93,9	73,4	51,5	39,7	56,0	0,4	4,0	3,5	28,1	-
Al Hamra	Masculin	99,8	95,4	70,8	46,3	51,3	0,6	1,8	3,0	31,4	-
	Féminin	91,2	58,5	39,0	36,5	56,5	0,8	6,2	1,9	27,4	2,9
	Ensemble	95,5	77,8	55,4	41,7	53,8	,7	3,9	2,5	29,4	-
Al Oued	Masculin	100,0	95,5	73,5	48,7	49,5	0,5	1,3	4,4	31,6	-
	Féminin	88,9	62,5	45,8	37,3	54,0	0,6	8,1	1,5	28,3	2,3
	Ensemble	94,5	80,3	61,0	43,3	51,6	0,6	4,5	2,9	30,1	-
Azla	Masculin	99,7	93,9	72,5	43,1	55,8	0,3	0,7	3,3	31,8	-
	Féminin	88,0	54,0	34,6	31,4	60,1	1,0	7,5	1,9	27,1	1,7
	Ensemble	94,0	73,7	52,6	37,4	57,9	0,6	4,0	2,6	29,4	-
Bni Leit	Masculin	99,7	96,9	68,1	48,0	50,5	0,2	1,3	1,7	30,6	-
	Féminin	90,8	64,1	37,5	36,7	55,6	0,2	7,5	1,0	27,5	2,2
	Ensemble	95,3	81,7	55,0	42,7	52,9	0,2	4,2	1,4	29,2	-
Bni Said	Masculin	99,8	94,6	69,9	45,7	52,1	0,3	1,8	4,3	31,9	-
	Féminin	92,0	58,2	40,4	36,0	55,8	0,9	7,3	4,6	28,3	2,9
	Ensemble	96,0	77,8	55,7	41,0	53,9	0,6	4,5	4,4	30,2	-
Dar Ben Karrich	Masculin	99,5	95,1	66,4	43,9	54,0	0,9	1,3	5,1	31,6	-
	Féminin	88,3	51,3	35,2	30,3	60,0	1,7	7,9	2,9	26,4	2,1
	Ensemble	94,4	73,0	50,8	37,4	56,9	1,3	4,4	4,2	29,0	-
Oulad Ali Mansour	Masculin	99,7	96,1	79,7	53,0	44,5	0,8	1,7	5,9	32,6	-
	Féminin	93,4	68,4	50,3	41,5	51,3	1,1	6,0	2,2	29,2	2,6
	Ensemble	96,6	84,8	66,7	47,6	47,7	1,0	3,7	4,0	31,1	-
Zaitoune	Masculin	99,2	94,4	65,6	43,6	55,2	0,4	0,8	6,0	31,1	-
	Féminin	88,6	57,3	34,6	32,1	59,1	1,1	7,7	4,3	26,0	2,4
	Ensemble	93,7	76,4	49,7	38,0	57,1	0,7	4,2	5,2	28,5	-
Zaouiat Sidi Kacem	Masculin	99,5	90,2	59,1	43,9	54,5	0,4	1,2	2,6	29,7	-
	Féminin	90,6	58,7	33,4	34,9	58,2	0,6	6,4	1,7	27,0	2,7
	Ensemble	95,1	75,5	46,0	39,5	56,3	0,5	3,7	2,1	28,4	-
Zinat	Masculin	99,7	95,0	68,3	46,5	51,5	0,5	1,5	4,5	31,8	-
	Féminin	88,7	62,8	41,3	36,8	54,1	0,9	8,1	3,0	28,1	3,0
	Ensemble	94,0	79,1	55,3	41,7	52,8	0,7	4,7	3,7	30,0	-

B. Education et Analphabétisme :

Commune	Sexe	Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans (%)	Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites							Taux d'analphabétisme (%)	Taux d'analphabétisme (%) selon les groupes d'âges				
			Néant	Arabe seule	Arabe et Français	Arabe, Français et Autre langue	Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	Autre(s) langue(s)	Non déclaré		10-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Oued Laou (Mun.)	Masculin	97,6	19,3	36,5	28,1	12,7	3,1	0,2	0,1	19,3	2,3	4,6	15,3	24,1	39,1
	Féminin	97,8	39,0	23,8	25,4	11,0	0,7	0,1	0,0	39,0	1,0	9,7	32,0	52,7	78,8
	Ensemble	97,7	29,0	30,3	26,8	11,9	1,9	0,1	0,1	29,0	1,7	7,2	23,7	38,0	57,9
Tétouan (Mun.)	Masculin	98,1	12,4	31,5	32,0	20,5	3,1	0,2	0,2	12,4	1,6	3,1	8,0	14,3	26,6
	Féminin	98,4	29,1	22,2	27,9	18,6	1,7	0,2	0,2	29,1	1,0	4,6	18,5	35,6	63,5
	Ensemble	98,2	20,8	26,8	29,9	19,5	2,4	0,2	0,2	20,8	1,3	3,8	13,3	25,3	45,2
Ain Lahsan	Masculin	92,4	29,2	50,7	18,1	1,5	0,3	0,0	0,2	29,2	3,2	8,8	21,6	42,9	55,5
	Féminin	90,1	57,9	21,9	19,3	0,8	0,1	0,0	0,1	57,9	3,7	17,7	61,1	91,7	98,8
	Ensemble	91,2	43,9	36,0	18,7	1,1	0,2	0,0	0,1	43,9	3,5	13,3	42,7	68,2	76,0
AL Kharroub	Masculin	94,4	30,0	63,9	5,5	0,1	0,0	0,0	0,5	30,0	3,4	12,5	34,4	43,5	52,1
	Féminin	95,1	62,7	29,4	7,0	0,8	0,0	0,0	0,1	62,7	2,6	30,0	70,3	97,4	98,8
	Ensemble	94,8	45,9	47,1	6,2	0,4	0,0	0,0	0,3	45,9	3,0	20,6	51,0	70,1	75,9
Bghaghza	Masculin	90,8	25,6	61,1	13,0	0,2	0,0	0,0	0,1	25,6	7,6	19,1	27,0	32,2	42,4
	Féminin	90,6	64,3	17,9	17,5	0,2	0,1	0,0	0,1	64,3	8,9	37,7	83,4	98,7	99,0
	Ensemble	90,7	44,7	39,8	15,2	0,2	0,0	0,0	0,1	44,7	8,2	28,4	54,7	65,2	70,0
Bni Harchen	Masculin	91,3	39,3	48,6	11,0	1,0	0,1	0,0	0,0	39,3	6,8	22,7	37,1	56,6	63,3
	Féminin	90,6	61,9	23,0	14,3	0,7	0,1	0,0	0,0	61,9	7,2	26,0	75,1	95,8	98,6
	Ensemble	90,9	50,5	35,9	12,6	0,9	0,1	0,0	0,0	50,5	7,0	24,4	56,5	76,1	79,7
Jbel Lahbib	Masculin	96,7	25,9	40,3	27,2	6,1	0,4	0,0	0,1	25,9	2,7	9,2	26,2	31,9	48,4
	Féminin	95,7	46,6	24,8	22,3	6,1	0,1	0,1	0,0	46,6	1,5	8,0	44,5	72,9	91,2
	Ensemble	96,1	35,9	32,8	24,9	6,1	0,3	0,0	0,0	35,9	2,1	8,6	35,1	50,9	68,9
Bni Idder	Masculin	96,0	38,8	47,9	12,5	0,3	0,1	0,0	0,3	38,8	2,7	23,7	45,5	59,8	62,9
	Féminin	91,2	66,0	19,3	14,3	0,1	0,1	0,0	0,2	66,0	7,1	47,2	81,6	95,4	99,4
	Ensemble	93,5	52,2	33,8	13,4	0,2	0,1	0,0	0,3	52,2	4,9	35,5	63,1	77,6	80,3
Mallalienne	Masculin	94,0	25,2	52,3	18,3	3,3	0,7	0,2	0,1	25,2	3,6	7,8	17,4	32,2	53,3
	Féminin	94,4	46,4	32,2	16,7	4,1	0,4	0,2	0,1	46,4	1,8	13,1	37,7	72,2	91,3
	Ensemble	94,2	35,5	42,5	17,5	3,7	0,6	0,2	0,1	35,5	2,8	10,5	27,5	51,8	70,7
Saddina	Masculin	94,2	27,7	52,3	17,0	2,5	0,1	0,0	0,3	27,7	4,8	8,3	21,2	45,2	51,5
	Féminin	96,5	53,4	25,8	18,9	1,5	0,2	0,0	0,1	53,4	3,7	13,0	56,4	87,8	96,4
	Ensemble	95,3	40,2	39,5	17,9	2,1	0,1	0,0	0,2	40,2	4,3	10,6	38,4	65,3	72,8
Souk Kdim	Masculin	75,6	26,4	53,7	17,5	2,0	0,1	0,0	0,3	26,4	7,8	11,8	19,0	36,0	53,9
	Féminin	78,9	57,7	19,4	20,5	2,0	0,2	0,0	0,2	57,7	11,6	23,3	58,9	86,6	97,2
	Ensemble	77,2	42,0	36,6	19,0	2,0	0,2	0,0	0,3	42,0	9,5	17,5	39,4	63,0	74,9
Sahtryine	Masculin	85,8	32,6	54,1	11,5	1,4	0,2	0,0	0,1	32,6	6,8	19,3	31,1	48,2	54,7
	Féminin	87,6	60,2	22,4	15,8	1,5	0,1	0,0	0,1	60,2	10,0	34,4	67,4	89,2	97,9
	Ensemble	86,7	45,6	39,1	13,5	1,4	0,2	0,0	0,1	45,6	8,5	26,3	48,4	67,8	74,5
Al Hamra	Masculin	89,9	33,6	47,1	15,9	2,8	0,2	0,0	0,4	33,6	5,2	15,3	37,0	49,6	58,7
	Féminin	90,5	56,0	25,0	15,8	2,8	0,1	0,0	0,2	56,0	5,6	26,4	65,7	89,8	96,2
	Ensemble	90,2	44,3	36,6	15,8	2,8	0,1	0,0	0,3	44,3	5,4	20,8	51,0	68,6	75,2
Al Oued	Masculin	86,3	43,6	40,6	14,7	0,9	0,2	0,0	0,1	43,6	7,6	26,5	47,2	62,9	71,2
	Féminin	86,4	63,9	22,4	13,1	0,5	0,0	0,0	0,0	63,9	9,5	34,8	81,4	94,4	99,0
	Ensemble	86,3	53,2	32,0	14,0	0,7	0,1	0,0	0,1	53,2	8,5	30,5	62,8	77,8	84,5
Azla	Masculin	92,3	31,2	42,0	21,7	4,3	0,5	0,2	0,2	31,2	4,4	13,7	27,2	40,2	58,8
	Féminin	92,8	52,4	21,9	21,1	4,1	0,1	0,2	0,2	52,4	3,7	21,3	51,7	76,0	92,0
	Ensemble	92,5	41,4	32,3	21,4	4,2	0,3	0,2	0,2	41,4	4,1	17,5	39,6	56,9	74,3
Bni Leit	Masculin	92,6	44,1	38,8	15,3	1,3	0,2	0,0	0,4	44,1	7,5	32,2	48,8	58,8	70,1
	Féminin	90,7	65,7	14,8	18,2	0,8	0,0	0,0	0,3	65,8	10,3	42,2	82,7	97,1	99,7
	Ensemble	91,6	54,4	27,4	16,7	1,1	0,1	0,0	0,4	54,4	8,9	37,0	64,0	77,3	84,4
Bni Said	Masculin	87,4	30,9	39,6	26,8	2,4	0,1	0,0	0,1	30,9	7,7	16,4	29,2	41,2	56,2
	Féminin	88,1	58,3	15,5	23,1	2,9	0,0	0,1	0,1	58,3	8,4	26,5	62,2	87,5	98,2
	Ensemble	87,7	44,2	28,0	25,0	2,7	0,1	0,0	0,1	44,2	8,0	21,2	45,8	64,2	75,8
Dar Bni Karrich	Masculin	97,0	16,5	39,8	31,3	11,3	0,9	0,2	0,1	16,5	0,6	3,9	12,4	25,0	33,1
	Féminin	98,4	37,1	24,2	27,0	10,9	0,3	0,4	0,1	37,1	1,6	6,0	32,7	58,2	77,9
	Ensemble	97,7	26,4	32,3	29,2	11,1	0,6	0,3	0,1	26,4	1,1	4,9	22,3	41,3	53,2
Oulad Ali Mansour	Masculin	75,1	61,8	30,7	7,3	0,2	0,0	0,0	0,1	61,8	27,2	55,5	66,7	78,6	80,3
	Féminin	72,1	77,9	14,2	7,3	0,4	0,0	0,0	0,2	77,9	30,9	68,7	95,6	99,4	99,7
	Ensemble	73,7	69,4	22,9	7,3	0,3	0,0	0,0	0,1	69,4	29,1	61,6	80,0	88,6	89,4
Zaitoune	Masculin	93,0	24,8	47,1	21,3	5,8	0,7	0,0	0,3	24,8	4,1	11,3	22,5	34,0	44,9
	Féminin	90,1	44,9	28,2	20,0	6,0	0,5	0,0	0,3	44,9	7,0	18,5	44,5	64,7	85,1
	Ensemble	91,5	34,7	37,8	20,7	5,9	0,6	0,0	0,3	34,7	5,6	14,9	33,6	48,7	63,5
Zaouiat Sidi Kacem	Masculin	68,2	36,9	48,4	13,0	1,1	0,3	0,0	0,2	36,9	16,3	32,4	35,3	46,0	53,5
	Féminin	67,9	68,4	17,4	13,0	0,9	0,1	0,0	0,1	68,4	28,5	50,5	75,3	91,4	97,2
	Ensemble	68,0	52,2	33,5	13,0	1,0	0,2	0,0	0,1	52,2	22,1	41,1	55,1	67,7	74,7
Zinat	Masculin	83,2	27,3	51,4	19,6	1,3	0,2	0,0	0,1	27,3	7,4	14,4	26,4	36,1	47,9
	Féminin	88,8	55,9	21,1	21,9	1,0	0,0	0,0	0,1	55,9	7,2	25,1	61,3	87,0	96,2
	Ensemble	86,0	41,3	36,5	20,8	1,1	0,1	0,0	0,1	41,3	7,3	19,8	43,7	60,1	71,0

B. Education et Analphabétisme :

Commune	Sexe	Population de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction (%)						Population selon les langues locales utilisées (%)				
		Néant	Pré-scolaire	Primaire	Secondaire Collégial	Secondaire Qualifiant	Supérieur	Néant	Darija seule	Darija et Amazigh	Amazigh seule	Non déclaré
Oued Laou (Mun.)	Masculin	0,2	94,6	4,4	0,1	0,6
	Féminin	0,2	96,0	3,2	0,1	0,6
	Ensemble	28,1	6,6	29,8	20,5	9,5	5,6	0,2	95,3	3,8	0,1	0,6
Tétouan (Mun.)	Masculin	0,2	91,0	7,8	0,1	0,8
	Féminin	0,2	91,3	7,5	0,2	0,9
	Ensemble	22,0	4,6	27,1	20,8	14,2	11,4	0,2	91,2	7,7	0,1	0,9
Ain Lahsan	Masculin	0,1	98,8	0,7	0,1	0,4
	Féminin	0,1	98,8	0,5	0,0	0,6
	Ensemble	44,3	19,7	27,5	6,5	1,2	0,9	0,1	98,8	0,6	0,0	0,5
AL Kharroub	Masculin	0,2	99,3	0,0	0,0	0,5
	Féminin	0,2	98,9	0,0	0,0	0,9
	Ensemble	43,9	22,0	28,7	4,5	0,7	0,2	0,2	99,1	0,0	0,0	0,7
Bghaghza	Masculin	0,0	99,7	0,1	0,0	0,2
	Féminin	0,0	99,4	0,0	0,1	0,6
	Ensemble	44,5	27,5	23,8	3,4	0,6	0,2	0,0	99,5	0,1	0,0	0,4
Bni Harchen	Masculin	0,0	98,8	0,6	0,0	0,6
	Féminin	0,0	98,7	0,7	0,0	0,6
	Ensemble	48,2	19,1	26,6	4,7	1,1	0,3	0,0	98,8	0,6	0,0	0,6
Jbel Lahbib	Masculin	0,0	91,8	7,9	0,0	0,3
	Féminin	0,1	92,2	7,6	0,0	0,2
	Ensemble	35,6	12,0	29,9	16,3	3,9	2,3	0,0	92,0	7,7	0,0	0,3
Bni Idder	Masculin	0,0	99,9	0,0	0,0	0,1
	Féminin	0,1	99,8	0,0	0,0	0,1
	Ensemble	53,8	20,0	22,9	2,5	0,4	0,4	0,0	99,8	0,0	0,0	0,1
Mallalienne	Masculin	0,1	95,5	4,0	0,1	0,3
	Féminin	0,2	94,3	4,7	0,1	0,8
	Ensemble	35,4	11,1	33,7	13,0	4,5	2,3	0,1	94,9	4,3	0,1	0,5
Saddina	Masculin	0,1	99,1	0,5	0,0	0,3
	Féminin	0,1	99,0	0,4	0,0	0,6
	Ensemble	38,3	18,6	29,5	10,6	2,1	0,9	0,1	99,0	0,4	0,0	0,4
Souk Kdim	Masculin	1,9	96,9	0,6	0,0	0,6
	Féminin	1,3	97,1	0,7	0,0	0,8
	Ensemble	42,2	22,7	26,1	6,6	1,6	0,8	1,6	97,0	0,7	0,0	0,7
Sahtryine	Masculin	0,0	99,2	0,2	0,0	0,5
	Féminin	0,1	99,2	0,1	0,0	0,7
	Ensemble	44,4	23,5	24,3	5,5	1,5	0,8	0,0	99,2	0,1	0,0	0,6
Al Hamra	Masculin	0,1	98,9	0,2	0,0	0,9
	Féminin	0,2	98,5	0,2	0,1	1,1
	Ensemble	44,6	14,9	25,0	10,8	3,4	1,3	0,1	98,7	0,2	0,0	1,0
Al Oued	Masculin	0,2	98,7	0,2	0,1	0,8
	Féminin	0,2	98,9	0,0	0,0	1,0
	Ensemble	50,2	11,6	29,7	6,6	1,7	0,3	0,2	98,8	0,1	0,0	0,9
Azla	Masculin	0,1	93,9	4,6	0,0	1,4
	Féminin	0,1	94,0	4,4	0,1	1,4
	Ensemble	42,1	11,0	28,9	13,2	3,8	1,0	0,1	94,0	4,5	0,0	1,4
Bni Leit	Masculin	0,6	98,4	0,0	0,0	1,0
	Féminin	0,9	97,8	0,0	0,0	1,3
	Ensemble	54,5	15,2	23,5	6,0	0,7	0,1	0,7	98,1	0,0	0,0	1,1
Bni Said	Masculin	0,0	99,0	0,2	0,0	0,8
	Féminin	0,1	98,9	0,1	0,0	0,9
	Ensemble	43,0	15,2	27,8	11,5	1,9	0,7	0,1	98,9	0,2	0,0	0,8
Dar Bni Karrich	Masculin	0,0	96,1	3,6	0,0	0,3
	Féminin	0,0	96,5	3,1	0,0	0,4
	Ensemble	27,0	11,8	30,3	19,0	8,4	3,5	0,0	96,3	3,4	0,0	0,3
Oulad Ali Mansour	Masculin	0,2	99,0	0,0	0,0	0,8
	Féminin	0,2	98,7	0,0	0,0	1,1
	Ensemble	68,4	12,2	16,7	2,2	0,4	0,1	0,2	98,9	0,0	0,0	0,9
Zaitoune	Masculin	0,1	94,6	4,1	0,1	1,2
	Féminin	0,2	94,2	4,0	0,2	1,4
	Ensemble	34,4	9,3	32,4	15,4	5,9	2,5	0,2	94,4	4,0	0,1	1,3
Zaouiat Sidi Kacem	Masculin	0,1	98,9	0,3	0,0	0,7
	Féminin	0,1	98,8	0,2	0,1	0,8
	Ensemble	50,7	20,4	20,7	6,2	1,3	0,7	0,1	98,9	0,2	0,0	0,8
Zinat	Masculin	0,1	97,3	1,9	0,0	0,7
	Féminin	0,1	97,6	1,7	0,0	0,6
	Ensemble	40,5	22,4	28,6	6,7	1,2	0,6	0,1	97,4	1,8	0,0	0,6

C. Activité Economique :

Commune	Sexe	répartition de la population active (%)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)						
					Employeur	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Apprenti	Associé ou partenaire	Autre
Oued Laou (Mun.)	Masculin	82,8	79,4	11,8	2,6	31,1	62,2	1,4	0,3	2,3	0,2
	Féminin	17,2	16,9	35,8	2,1	28,3	47,9	1,7	0,0	20,0	0,0
	Ensemble	100,0	48,7	15,9	2,5	30,7	60,2	1,4	0,3	4,7	0,2
Tétouan (Mun.)	Masculin	74,0	75,0	17,6	3,9	30,0	61,5	1,0	1,0	2,2	0,4
	Féminin	26,0	25,7	32,7	2,1	14,1	80,6	1,2	0,4	1,1	0,5
	Ensemble	100,0	50,0	21,5	3,5	26,4	65,8	1,1	0,9	2,0	0,4
Ain Lahsan	Masculin	92,2	78,9	7,5	1,0	42,0	47,7	8,5	0,1	0,3	0,3
	Féminin	7,8	6,5	45,5	0,0	33,3	54,8	8,6	3,2	0,0	0,0
	Ensemble	100,0	42,2	10,4	0,9	41,6	48,1	8,5	0,3	0,3	0,3
AL Kharroub	Masculin	77,8	73,9	10,8	0,8	54,2	9,4	31,4	1,0	3,3	0,0
	Féminin	22,2	21,0	28,2	0,0	12,6	2,8	80,4	0,0	4,2	0,0
	Ensemble	100,0	48,3	14,5	0,7	46,3	8,1	40,7	0,8	3,5	0,0
Bghaghza	Masculin	72,2	80,1	2,9	0,5	58,9	11,1	28,2	0,1	1,2	0,1
	Féminin	27,8	30,7	2,1	0,3	7,1	1,1	89,9	0,0	1,6	0,0
	Ensemble	100,0	55,7	2,7	0,4	44,4	8,3	45,4	0,1	1,3	0,1
Bni Harchen	Masculin	87,5	79,5	7,0	5,6	52,3	15,4	19,5	0,0	7,1	0,1
	Féminin	12,5	11,4	11,2	0,4	24,7	11,5	60,1	0,0	2,9	0,4
	Ensemble	100,0	45,6	7,5	5,0	49,0	15,0	24,3	0,0	6,6	0,1
Jbel Lahbib	Masculin	88,9	79,7	13,8	2,1	47,5	44,0	4,3	0,1	1,9	0,0
	Féminin	11,1	10,9	57,7	1,4	20,3	75,7	1,4	0,0	1,4	0,0
	Ensemble	100,0	46,8	18,7	2,1	45,7	46,2	4,1	0,1	1,9	0,0
Bni Idder	Masculin	69,5	85,7	0,2	0,4	55,4	5,3	37,7	0,0	1,2	0,0
	Féminin	30,5	39,0	0,8	0,0	8,3	3,1	88,4	0,0	0,2	0,0
	Ensemble	100,0	62,7	0,4	0,3	41,1	4,7	53,1	0,0	0,9	0,0
Mallalienne	Masculin	87,1	81,2	11,4	2,6	39,7	48,9	6,8	0,6	1,1	0,1
	Féminin	12,9	12,6	50,7	1,3	27,2	60,5	8,8	1,8	0,0	0,4
	Ensemble	100,0	47,8	16,5	2,5	38,8	49,8	7,0	0,7	1,0	0,2
Saddina	Masculin	85,5	79,2	11,9	0,8	32,3	59,6	6,9	0,1	0,3	0,1
	Féminin	14,5	14,2	13,9	0,0	22,6	22,9	53,5	0,3	0,3	0,3
	Ensemble	100,0	47,6	12,2	0,7	31,0	54,5	13,4	0,1	0,3	0,1
Souk Kdim	Masculin	86,1	80,0	10,4	0,5	44,7	37,1	9,5	5,4	2,0	0,6
	Féminin	13,9	12,5	31,2	0,8	32,1	23,8	35,8	0,8	6,7	0,0
	Ensemble	100,0	45,8	13,3	0,6	43,4	35,7	12,3	4,9	2,5	0,6
Sahtryine	Masculin	84,3	81,5	3,9	0,3	49,3	21,3	28,4	0,1	0,6	0,0
	Féminin	15,7	16,9	10,1	0,0	10,1	12,3	76,8	0,0	0,7	0,0
	Ensemble	100,0	51,4	4,9	0,3	43,5	20,0	35,6	0,1	0,6	0,0
Al Hamra	Masculin	90,1	82,7	8,9	0,8	56,6	20,9	15,1	0,9	5,0	0,7
	Féminin	9,9	9,9	51,1	2,8	22,6	33,9	33,3	0,6	5,6	1,1
	Ensemble	100,0	48,1	13,0	0,9	54,7	21,7	16,1	0,8	5,1	0,7
Al Oued	Masculin	91,3	82,5	16,6	1,5	56,5	19,1	20,3	0,3	1,2	1,0
	Féminin	8,7	8,8	72,4	2,0	35,7	21,4	34,7	0,0	4,1	2,0
	Ensemble	100,0	47,7	21,5	1,5	55,8	19,2	20,8	0,3	1,3	1,1
Azla	Masculin	92,0	83,7	6,4	1,1	37,7	54,0	4,9	1,6	0,7	0,0
	Féminin	8,0	7,7	26,9	0,6	36,8	47,5	14,2	0,6	0,3	0,0
	Ensemble	100,0	46,8	8,1	1,1	37,6	53,6	5,5	1,6	0,6	0,0
Bni Leit	Masculin	93,3	82,9	8,6	0,3	55,4	3,8	37,4	0,1	2,4	0,5
	Féminin	6,7	6,6	80,5	3,4	31,0	20,7	44,8	0,0	0,0	0,0
	Ensemble	100,0	46,9	13,4	0,4	54,9	4,2	37,5	0,1	2,4	0,5
Bni Said	Masculin	77,1	79,4	9,4	1,3	43,5	35,4	15,8	2,1	1,6	0,3
	Féminin	22,9	25,1	13,7	0,6	35,0	8,0	55,4	0,3	0,6	0,0
	Ensemble	100,0	53,0	10,4	1,2	41,6	29,4	24,4	1,7	1,4	0,3
Dar Bni Karrich	Masculin	87,6	78,2	21,2	0,8	40,1	54,7	2,5	0,7	1,1	0,1
	Féminin	12,4	11,9	40,5	3,0	16,5	78,5	0,8	0,0	0,8	0,4
	Ensemble	100,0	46,5	23,6	1,0	37,8	57,0	2,4	0,6	1,1	0,1
Oulad Ali Mansour	Masculin	56,5	92,1	2,2	0,1	39,1	2,8	57,4	0,0	0,5	0,1
	Féminin	43,5	78,1	2,2	0,2	4,8	0,4	92,3	0,0	2,2	0,0
	Ensemble	100,0	85,6	2,2	0,1	24,2	1,8	72,6	0,0	1,3	0,1
Zaitoune	Masculin	82,0	83,8	10,7	1,1	30,2	59,2	6,5	1,7	1,3	0,0
	Féminin	18,0	19,4	47,4	1,8	25,4	62,3	8,3	0,8	1,5	0,0
	Ensemble	100,0	52,4	17,3	1,2	29,6	59,6	6,8	1,5	1,3	0,0
Zaouiat Sidi Kacem	Masculin	85,9	87,9	2,0	1,3	45,9	26,5	25,7	0,3	0,1	0,1
	Féminin	14,1	15,2	12,6	0,2	12,7	7,7	79,4	0,0	0,0	0,0
	Ensemble	100,0	52,6	3,5	1,2	41,7	24,1	32,6	0,3	0,1	0,1
Zinat	Masculin	84,7	85,4	11,4	0,5	44,8	37,6	16,6	0,1	0,4	0,0
	Féminin	15,3	16,2	50,2	0,5	26,2	32,6	39,4	0,0	1,4	0,0
	Ensemble	100,0	51,6	17,4	0,5	43,0	37,2	18,7	0,1	0,5	0,0

D. Ménages et Conditions d'habitat :

Commune	Population légale	Population et ménages			Ménages selon le type de logement (%)							Taux d'occupation (%)	Ménages selon le nombre de pièces occupées (%)								Ménages selon le statut d'occupation de leur logement (%)					Ménages selon l'ancienneté du logement (%)			
		Population municipale	Ménage	Taille moyenne	Villa, étage de villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement rural	Autre	1 pièce		2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces et plus	Propriétaire/Copropriétaire	Accédant à la propriété	Locataire	Logement de fonction	Logement gratuit	Autre	Moins de 10 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 49 ans	50 ans et plus
Oued Laou (Mun.)	9665	9548	2 441	3,9	1,6	5,9	80,0	1,3	9,7	1,6	1,3	7,9	30,2	37,7	15,1	3,5	3,2	0,9	1,5	67,3	2,1	21,1	1,7	7,6	0,2	20,4	21,7	44,8	13,1
Tétouan (Mun.)	380787	377866	92 606	4,1	2,7	21,1	74,0	1,1	0,3	0,8	1,3	8,8	25,9	32,6	19,6	5,9	3,6	1,2	2,4	58,2	2,1	29,3	1,1	8,8	0,5	15,8	21,8	42,9	19,5
Ain Lahsan	6742	6734	1 523	4,4	1,1	0,0	37,2	8,2	52,4	1,1	1,7	9,0	43,0	31,1	12,0	2,3	1,8	0,2	0,7	93,9	0,0	0,9	1,5	3,7	0,1	17,9	21,2	29,5	31,5
AL Kharroub	2510	2510	520	4,8	0,0	0,2	0,6	0,8	98,5	0,0	2,3	26,0	49,8	17,7	4,8	1,2	0,4	0,0	0,2	88,8	0,0	0,0	0,0	9,5	1,7	6,7	16,7	24,6	51,9
Bghaghza	6955	6955	1 331	5,2	0,4	0,5	4,3	0,2	94,0	0,8	2,5	24,6	52,7	15,0	6,2	0,9	0,5	0,0	0,1	87,2	0,0	0,1	0,7	11,9	0,1	12,4	23,6	24,5	39,5
Bni Harchen	6953	6953	1 474	4,7	0,3	0,1	5,9	0,5	93,1	0,2	1,9	13,1	41,5	29,5	12,3	2,0	1,1	0,3	0,3	92,1	0,2	0,0	0,7	6,9	0,1	8,6	14,7	26,6	50,1
Jbel Lahbib	3780	3780	885	4,3	0,1	0,0	34,2	0,3	65,0	0,3	1,5	8,4	35,3	33,7	15,7	4,0	1,8	0,7	0,5	74,4	0,2	8,1	3,0	11,9	2,4	10,9	11,5	39,7	37,9
Bni Idder	4823	4823	864	5,6	0,1	0,0	11,7	0,0	88,1	0,1	2,2	11,7	39,4	34,3	11,0	2,5	0,7	0,3	0,1	79,2	0,0	0,1	0,2	20,4	0,0	14,4	31,1	28,6	25,9
Mallatienne	9177	9150	2 088	4,4	2,5	0,0	72,7	1,5	22,8	0,5	1,6	11,1	42,2	26,3	12,5	4,9	1,4	0,7	0,9	87,1	1,1	2,7	1,3	6,8	1,1	23,0	23,4	38,5	15,2
Saddina	6670	6670	1 417	4,7	0,6	0,0	67,0	1,6	30,2	0,7	1,8	7,8	40,6	38,8	9,0	2,4	0,8	0,3	0,2	95,5	0,1	0,1	0,6	3,5	0,2	22,9	24,4	24,5	28,2
Souk Kdim	7823	7823	1 625	4,8	0,4	0,0	40,3	0,2	58,3	0,8	1,8	7,6	40,8	30,1	15,9	3,9	1,0	0,2	0,4	92,2	1,2	0,6	0,2	5,5	0,3	20,2	23,4	28,6	27,8
Sahtryine	8036	8036	1 559	5,2	0,3	0,0	31,2	0,6	67,7	0,3	2,0	9,3	41,4	34,3	10,5	2,3	1,3	0,4	0,5	94,3	0,3	0,1	0,3	4,8	0,1	18,7	24,8	27,1	29,4
Al Hamra	11118	11118	2 005	5,5	1,7	0,3	48,7	5,2	43,4	0,6	1,9	7,4	32,1	35,3	15,8	5,1	2,1	0,9	1,3	91,0	0,6	2,7	0,9	4,5	0,4	28,5	25,3	19,1	27,1
Al Oued	11288	11256	1 918	5,9	0,5	0,0	52,0	6,1	40,9	0,5	1,9	5,8	24,2	41,2	20,0	3,9	3,1	0,9	0,8	95,0	0,2	0,5	0,8	3,5	0,1	22,4	32,7	17,7	27,2
Azla	16128	16128	3 563	4,5	2,1	0,1	90,8	0,6	6,3	0,1	1,6	7,8	36,5	36,5	14,1	2,8	1,5	0,4	0,4	92,2	0,0	4,0	0,3	3,4	0,1	33,3	27,3	32,5	6,8
Bni Leit	5324	5324	889	6,0	0,1	0,0	22,9	0,2	76,4	0,3	1,9	7,3	28,8	34,5	17,2	6,6	3,6	0,8	1,1	99,3	0,0	0,1	0,1	0,5	0,0	14,3	23,6	34,1	28,0
Bni Said	9103	9103	1 790	5,1	0,5	0,0	64,2	0,3	34,2	0,8	1,9	8,0	34,4	41,8	11,0	2,5	1,6	0,1	0,6	85,0	1,0	2,2	0,3	5,4	6,1	19,8	24,9	35,2	20,2
Dar Bni Karrich	8499	8413	1 914	4,4	1,9	0,4	73,1	0,4	23,5	0,7	1,5	5,8	29,3	35,9	20,3	5,5	1,8	0,6	0,7	75,2	0,6	14,7	2,4	7,0	0,2	28,6	29,7	29,3	12,4
Oulad Ali Mansour	5306	5306	806	6,6	0,4	0,0	31,5	2,1	65,3	0,7	2,1	5,3	24,6	41,7	21,5	2,7	1,9	1,0	1,4	98,9	0,0	0,1	0,4	0,6	0,0	13,6	17,0	21,1	48,3
Zaitoune	10481	10475	2 244	4,7	2,6	0,6	80,6	0,4	15,7	0,1	1,7	13,3	39,8	28,0	11,7	3,0	2,1	0,8	1,3	79,5	0,9	10,4	0,4	8,5	0,1	29,7	23,8	31,0	15,5
Zaouiat Sidi Kacem	11537	11537	2 112	5,5	0,8	0,0	48,1	0,5	49,9	0,8	2,0	8,6	40,9	34,5	10,0	3,6	1,8	0,2	0,3	86,7	2,9	1,0	0,3	9,1	0,0	25,6	29,0	29,8	15,6
Zinat	7669	7669	1 395	5,5	0,5	0,1	41,0	2,2	55,7	0,4	1,9	8,0	35,3	34,8	15,0	3,4	2,7	0,3	0,6	91,9	0,5	1,4	0,4	5,7	0,1	23,2	26,0	25,5	25,2

E. Ménages et Conditions d'habitat :

Commune	Ménages disposant des équipements de base du logement (%)						Ménages selon Mode d'évacuation des eaux usées (%)					Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)				Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)					Autres équipements ménagers (%)							Distance à la route goudronnée	
	Cuisine	W.-C.	Bain moderne/Douche	Bain local	Électricité	Eau courante	Réseau public	Fosse septique	Puits perdu	Dans la nature	Autre	Bac à ordures de la commune	Camion commun ou privé	Dans la nature	Autre	Gaz	Électricité	Charbon	Bois	Déchets des animaux	Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole		Réfrigérateur
Oued Laou (Mun.)	97,3	94,3	38,4	0,9	89,1	78,8	48,4	44,1	0,0	7,4	0,2	64,7	0,2	35,0	0,2	95,2	2,6	0,5	3,1	0,1	87,3	40,5	90,9	3,1	16,0	18,6	86,0	80,0	-
Tétouan (Mun.)	98,1	99,2	59,3	4,0	97,0	93,4	98,2	1,4	0,1	0,3	0,1	97,9	1,1	1,0	0,1	99,6	8,2	0,9	0,6	0,5	96,4	44,1	95,7	20,3	27,6	32,5	90,7	92,4	-
Ain Lahsan	90,8	89,4	3,7	53,9	86,5	0,1	0,2	32,7	44,6	13,5	9,0	0,1	0,3	92,4	7,2	99,2	2,2	1,8	30,5	0,3	76,4	28,5	83,8	0,7	2,2	1,7	57,4	67,9	2,3
AL Kharroub	85,8	82,5	1,9	38,7	86,5	0,0	0,2	16,2	41,0	42,5	0,2	0,2	0,0	96,0	3,8	99,6	2,5	3,8	31,5	0,0	66,8	45,6	72,4	0,0	0,2	0,0	63,3	33,2	5,1
Bghaghza	73,0	81,3	5,0	0,3	95,8	0,0	0,8	57,9	15,4	25,5	0,4	0,1	0,0	99,2	0,8	98,6	3,0	4,5	48,0	0,2	82,2	51,7	80,4	0,2	0,7	0,3	68,0	59,2	2,2
Bni Harchen	88,5	91,2	2,9	57,0	80,3	0,1	0,4	37,1	52,5	9,8	0,2	0,1	0,2	99,3	0,4	99,3	1,8	11,6	17,0	0,1	72,0	69,2	81,5	0,6	0,6	0,5	56,3	52,8	4,3
Jbel Lahbib	93,6	92,4	16,5	45,4	83,9	32,0	23,8	21,0	15,3	39,9	0,0	16,1	10,4	73,5	0,0	98,5	0,9	1,1	1,5	0,0	78,5	62,7	88,2	0,0	5,4	7,0	74,6	72,3	2,8
Bni Idder	86,2	83,7	0,6	27,4	83,9	0,0	0,0	0,6	76,4	23,0	0,0	0,0	0,0	99,3	0,7	99,7	0,2	6,4	32,1	0,5	74,0	37,4	87,0	0,0	0,2	0,1	69,0	47,7	5,8
Mallatienne	98,4	91,1	22,0	22,0	87,2	31,1	12,5	40,7	21,8	25,0	0,0	19,7	0,6	67,6	12,1	99,4	2,9	1,3	5,0	0,4	88,6	41,7	80,9	2,9	7,3	9,7	80,6	75,7	3,7
Saddina	91,9	93,1	5,2	3,2	85,7	1,4	2,7	7,4	83,6	5,3	1,0	0,7	0,1	86,7	12,5	99,6	2,3	0,8	2,3	0,1	79,9	21,9	71,2	0,4	2,8	2,1	66,3	64,3	1,4
Souk Kdim	87,1	77,7	7,0	3,8	82,0	0,0	0,7	42,4	22,7	30,1	4,1	0,0	0,1	98,8	1,2	92,1	0,9	0,6	17,6	0,4	78,6	38,1	79,6	0,7	3,1	2,8	58,8	54,9	3,9
Sahtryine	85,1	86,2	5,3	29,6	85,4	0,0	0,1	18,6	51,6	29,7	0,1	0,2	0,0	97,7	2,1	99,0	0,4	2,2	35,7	0,0	75,0	25,5	80,2	0,8	2,8	2,4	58,4	49,6	6,7
Al Hamra	97,8	97,8	6,1	26,5	88,7	10,7	8,3	63,6	10,2	17,8	0,1	7,8	3,2	88,7	0,3	91,8	4,2	0,4	15,6	0,6	87,2	37,6	87,2	0,8	0,9	2,6	75,6	67,5	1,9
Al Oued	91,4	85,6	3,1	8,9	93,6	0,4	1,0	77,9	1,6	17,7	1,8	0,1	0,6	99,0	0,4	98,5	1,8	1,9	28,6	1,9	90,6	44,7	87,5	0,3	1,1	0,9	85,2	74,7	2,9
Azla	97,0	97,1	32,4	27,6	92,6	74,9	10,2	83,1	0,7	5,9	0,1	40,3	1,8	57,8	0,1	99,7	5,8	1,6	1,7	0,3	92,1	29,7	90,7	0,7	4,7	5,0	86,7	84,9	2,1
Bni Leit	86,7	86,8	1,9	2,4	87,3	1,3	0,1	80,9	0,3	18,4	0,2	0,3	0,0	98,8	0,9	99,0	0,7	4,7	33,7	0,1	83,8	32,3	87,7	0,5	0,9	0,7	71,6	69,0	7,1
Bni Said	94,5	90,7	8,8	9,4	80,7	45,5	5,1	70,2	1,1	21,4	2,2	29,2	1,3	69,4	0,1	99,6	1,2	1,1	4,7	0,3	75,2	11,9	86,2	0,2	1,4	2,5	68,5	59,5	2,7
Dar Bni Karrich	97,9	99,4	15,8	21,3	96,5	42,8	30,8	64,1	4,2	0,9	0,0	59,5	0,4	39,9	0,3	99,9	2,8	2,0	5,4	0,2	94,2	19,2	90,3	2,4	11,6	11,3	82,7	90,5	2,9
Oulad Ali Mansour	72,2	67,4	6,2	7,2	46,7	0,0	0,0	3,0	58,3	37,5	1,2	0,0	0,0	99,8	0,2	76,4	0,2	0,6	23,6	0,4	46,3	7,3	65,1	0,2	0,4	0,1	44,9	20,6	9,2
Zaitoune	97,5	98,2	26,8	12,7	93,4	71,6	40,4	32,3	0,0	27,2	0,2	73,7	0,4	25,8	0,0	99,6	3,5	1,2	4,0	0,6	92,3	17,8	87,7	3,6	7,7	10,8	87,7	84,1	0,7
Zaouiat Sidi Kacem	62,8	66,3	8,9	7,0	62,4	1,5	0,3	55,5	0,3	43,8	0,2	14,5	0,4	83,3	1,8	98,1	1,4	2,9	16,4	0,0	58,5	22,7	82,7	0,1	1,2	1,9	55,1	42,2	5,6
Zinat	90,6	86,1	6,7	9,0	90,5	0,0	0,1	60,8	8,5	30,3	0,2	7,8	0,0	91,9	0,3	99,3	2,5	1,6	25,6	0,5	83,1	18,9	85,5	0,7	3,5	3,6	76,4	63,8	1,5



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان و السكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

Direction Régionale de Tanger Tétouan Al Hoceima
Angle Bd Youssef Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart- B.P 104- Tanger
Tél. 05 39 94 06 98 / Fax : 05 39 94 03 64
Email : hcptanger@yahoo.fr
www.hcp.ma/region-tanger